

# Les processus d'intégration régionale dans la Caraïbe et les relations avec l'Europe

Lundi 22 octobre 2012

**Maison de l'Amérique Latine, Paris  
Auditorium**





Les processus  
d'intégration  
régionale  
dans la Caraïbe  
et les relations  
avec l'Europe



Coordination générale : Carlos Quenan, Morgane Richard

Révision et édition de texte : Louise Logeart, Julie Mataguez, Cristina Kuri

Sténotypiste : DOCTEO

Promoprint, Paris, mai 2013

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs respectifs et ne représentent pas nécessairement ni n'engagent l'Institut des Amériques.



---

## Sommaire

---

|  |    |
|--|----|
| Préface.....   | 7  |
| Benita Ferrero-Waldner.....  | 7  |
| Introduction.....  | 11 |
| Jean-Michel Blanquer.....  | 11 |
| Ouverture de la conférence.....  | 13 |
| Alain Rouquié.....   | 13 |
| Jean-François Blarel.....  | 14 |
| Roby Judes.....  | 16 |
| Laurence Whitehead.....  | 18 |
| Leonel Fernández.....  | 19 |
| Les effets de la relation historique et culturelle avec l'Europe sur les processus<br>d'intégration régionale dans les Caraïbes..... | 27 |
| Carlos Quenan.....   | 27 |
| Anthony P. Maingot.....  | 27 |
| Michèle Dominique Raymond.....   | 32 |
| Laura Faxas.....   | 34 |
| Fred Constant.....   | 37 |
| Claudio Dondi.....   | 41 |
| Débat.....   | 44 |
| Intégration régionale et insertion économique internationale de la Caraïbe :<br>entre unité et morcellement.....                     | 48 |
| Viktor Sukup.....  | 48 |
| Victor Bulmer-Thomas.....  | 48 |
| Christian Ghymers.....   | 53 |
| Frantz Toussaint.....  | 56 |
| Eric Dubesset.....   | 59 |
| Philippe Orliange.....   | 62 |
| Débat.....   | 65 |
| Conclusions.....   | 69 |
| Jorge Valdez.....  | 69 |
| Hélène Harter.....   | 71 |





---

## Préface

---

***Benita Ferrero-Waldner***

**Présidente de la Fondation Union Européenne - Amérique Latine et Caraïbe (EU-LAC)**

Je suis ravie d'être ici pour représenter EU-LAC et pour vous souhaiter la bienvenue à cette importante conférence sur le processus d'intégration régionale dans la Caraïbe et la relation avec l'Europe. Je salue l'initiative de l'IdA de continuer dans cette tradition de promouvoir un débat de haut niveau entre l'Europe, les Caraïbes et l'Amérique latine sur les questions d'intégration régionale dans le contexte de la mondialisation et sur les relations bi-régionales.

Je suis heureuse que le propos d'aujourd'hui nous engage dans un débat dédié exclusivement à la question de l'intégration régionale dans la Caraïbe et les relations avec l'Europe, ce qui nous permettra de repenser la place de la Caraïbe au sein de relations bi-régionales et de consolider les différentes approches dans ce domaine. J'aimerais souligner l'importance non seulement historique des Caraïbes pour l'Europe mais aussi culturelle des liens entre l'Europe et la région Caraïbe. Certains Etats membres de l'Union européenne, à l'instar de la France, entretiennent des rapports très étroits avec la région. Au total, 16 pays de la zone des Caraïbes sont membres du groupe de l'ACP et du CARIFORUM, 15 pays sont aussi signataires de l'accord partenarial de Cotonou signé en 2000. L'accord de Cotonou est le seul qui lie étroitement l'aide au développement et les relations commerciales. Le défi consiste aujourd'hui à établir un lien entre ces deux éléments et les efforts locaux en vue de la création d'un marché régional compétitif. Avec ces trois éléments réunis, il y a aura à notre disposition un puissant outil en faveur du développement.

En 2008, les pays du CARIFORUM et l'UE ont signé l'accord de partenariat économique (APE). En effet, seul le CARIFORUM a déjà signé un APE régional complet. Bien qu'il existe encore des défis importants pour sa mise en place, ce partenariat a déjà donné des résultats positifs. Le partenariat politique entre l'Europe et les Caraïbes est fondé sur des valeurs et des principes communs, notamment la consolidation de la démocratie et le respect des droits de l'Homme, l'Etat de droit, l'amélioration de l'égalité des chances, la cohésion sociale et la croissance inclusive et soutenable, la sécurité,

la stabilité, la prévention des conflits, la lutte contre les stupéfiants et l'intégration régionale.

L'objectif fondamental de la stratégie de développement de l'Union européenne est d'aider tous les pays de la région à atteindre leurs objectifs de développement à long terme, de manière autonome, et à rejoindre la position des pays développés d'ici à 2020, date d'échéance de l'actuel accord de Cotonou.

En outre, des initiatives audacieuses doivent être prises pour faire face aux défis sociaux économiques et environnementaux : de façon différente, tous les pays de la région demeurent vulnérables, tant aux chocs économiques qu'aux catastrophes naturelles. Ils doivent faire face à des défis sociaux économiques et environnementaux communs, tels que le changement climatique et la gestion des ressources naturelles. Aider la région à lutter contre le trafic de drogue est une grande priorité. L'Union européenne vise la création d'une unité régionale aux Caraïbes avec le CARICOM, favorisant l'intégration : le CARIFORUM. Les Caraïbes conjuguent, nous le savons, les extrêmes : la pauvreté et la richesse ; les grands espaces et des micros Etats ; les territoires non indépendants et des pays souverains ; la spécialisation et la diversification. Il y a aussi des différences socioculturelles et linguistiques considérables.

L'économie de la région est le reflet de cette hétérogénéité. Pourtant, l'intégration régionale aux Caraïbes fait face à des défis très complexes. Le caractère insulaire de la plupart des pays de la Caraïbe limite les efforts d'intégration et produit des conséquences négatives sur les coûts de l'énergie, des transports, des communications et du commerce, pour ne citer que les exemples les plus importants.

Dans l'actualité, la distribution des coûts et des bénéfices de l'intégration économique fait débat entre les Etats membres. D'ailleurs, il s'agit d'un débat bien connu, aussi, chez nous, en Europe. Les économies de la Caraïbe peuvent être classifiées en trois groupes hautement hétérogènes : premièrement, les économies les plus grandes de Cuba, Haïti et République Dominicaine, qui représentent 83 % de la population des Caraïbes et les deux tiers de son produit intérieur brut, soit environ 123 milliards de dollars ; deuxièmement, il y a la Guyane, le Surinam et Trinité et Tobago qui représentent 7 % de la population et 14 % du PIB régional ; enfin, il y a les petites économies insulaires, qui représentent 10 % de la population et 17 % du PIB régional.

En général, la région des Caraïbes est vulnérable au ralentissement économique des pays développés et, plus particulièrement, à cette crise de l'Europe. Pourtant, la plupart des pays de la Caraïbe ont subi une contraction significative de leur activité économique en raison de la crise économique et financière mondiale dont naît leur forte dépendance

au tourisme, aux transferts et envois de fonds migratoires, à l'énergie importée, les petites économies insulaires étant les plus affectées par la crise. En outre, la hausse globale des prix des produits basiques, qui a favorisé les pays exportateurs de l'Amérique du Sud, a perturbé la plupart des économies de la Caraïbe qui sont des importateurs nets des produits primaires. Selon la Banque mondiale et contrairement à l'Amérique latine, qui a affiché une croissance de 4,2 % en 2011, le rythme de croissance dans les pays de la Caraïbe s'est établi en moyenne à seulement 2,3 %. Il y a aussi le problème d'endettement auquel sont confrontés bon nombre de pays de la région comme un frein à la croissance de leur économie. Le ralentissement du commerce avec l'Europe, en particulier, mine la croissance des économies des Caraïbes.

Selon la Commission Economique Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), la récession dans la zone euro pourrait provoquer une chute des exportations des pays de CARICOM de 19 % en 2012. En même temps, il faut tenir compte d'autres facteurs internes. Les catastrophes naturelles récurrentes, les taux de pauvreté élevés, la petite taille de ces Etats qui les empêchent de réaliser des économies d'échelles, ainsi qu'une grande vulnérabilité aux choix extérieurs sont quelques uns des obstacles à la croissance des pays de la Caraïbe.

La productivité, l'innovation, l'entrepreneuriat et la compétitivité constituent les principaux facteurs pouvant favoriser la croissance dans la région. En effet, ce sont des défis que la Caraïbe partage avec les pays de l'Amérique latine, des aspects qui sont de plus en plus tenus en compte dans le cadre du partenariat stratégique, le partenariat de la Fondation entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes. Nous nous concentrerons beaucoup sur ces thèmes-là. Les investissements de qualité pour le développement durable constituent le thème central du prochain sommet entre l'Union européenne et la Communauté des Etats latino-américains et caribéens (CELAC). En tous cas, la région a besoin d'accroître les investissements pour soutenir une croissance plus élevée et réorienter leur économie de manière à réduire la pauvreté plus rapidement et adopter des méthodes de production plus durables. D'ailleurs, sur le plan économique, l'intégration régionale dans les Caraïbes reste une nécessité pour promouvoir le développement durable dans la région. Parmi les réponses aux défis les plus importants figure une franche collaboration entre les pays de la région, la construction d'un vrai marché commun, le renforcement de la capacité des entreprises de la Caraïbe et l'amélioration du transport maritime entre les pays ainsi que l'amélioration des services énergétiques.

En outre, il faut penser à des mesures concrètes permettant aux micros, petites et moyennes entreprises d'accéder plus facilement aux financements. L'Union européenne et les Caraïbes sont bien placées pour définir un partenariat axé sur la croissance, la stabilité, le développement, dont les objectifs seraient de renforcer le partenariat politique et de soutenir l'intégration régionale. A ce propos, la fondation EU-LAC joue un rôle important, puisqu'elle permet d'inclure à ce processus la société civile dont le secteur privé. Notre fondation est un outil pour renforcer les liens entre les sociétés d'ici et d'ailleurs. Notre objectif est de relier les secteurs non gouvernementaux d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes avec les secteurs gouvernementaux et de les mettre en relation avec les trois secteurs importants que sont les entrepreneurs, les académiciens, les acteurs sociaux. Le but est ainsi de consolider le débat et l'impact sur les sujets visant à la construction d'une vraie association stratégique, une association tangible, visible, basée sur des intérêts communs, bref : une source de valeur ajoutée.

---

## Introduction

---

**Jean-Michel Blanquer**

**Président de l'Institut des Amériques (IdA)**

On parle trop peu souvent des Caraïbes, même si ce sujet revient un peu dans le débat scientifique et politique français et européen. Il y a plusieurs manières d'aborder la question caribéenne. On pourrait commencer par la manière philosophique. Je pense à Edouard Glissant qui, dans cette salle même, a si souvent parlé de « Méditerranée des Amériques », et avec quelle verve ! Il y a aussi une dimension politique, qui prend des formes nouvelles aujourd'hui, ainsi qu'une dimension économique, souvent invoquée mais qui reste encore à construire. Il y a enfin une dimension culturelle et humaine fondamentale. Elle renvoie à la question des représentations respectives, d'où l'importance des études caribéennes. Il y a aussi des aspects très concrets : lorsque vous êtes par exemple à Cayenne, il est plus commode de se rendre à Paris que de se rendre à Caracas. Cette question des transports et des communications, aussi bien immatérielles que matérielles, est absolument fondamentale.

Ce sujet est également très important en raison de la place des Caraïbes dans la géopolitique mondiale, aussi bien d'un point de vue physique que d'un point de vue imaginaire et symbolique, du fait de l'histoire même des Caraïbes.

Enfin, il est important de voir que les Caraïbes nous donnent une idée de la santé de l'intégration régionale dans le monde d'aujourd'hui. Cette région du monde faisant partie de la région plus générale des Amériques est significative des élans et des limites de l'idée d'intégration, à la fois dans le monde américain, qui connaît des hauts et des bas, qui connaît cette géographie variable de l'intégration et qui nous envoie un effet de miroir avec l'Europe qui, elle-même, connaît une crise de son intégration mais n'a pas renoncé à son intégration ni au dialogue avec d'autres formes d'intégration. De ce point de vue, le dialogue entre Union européenne et Caraïbes est fondamental, il renforce mutuellement les objectifs d'intégration. Pour la France, cela prend un tour particulier. Les Etats généraux de l'Outre-Mer ont rappelé les principes de la Déclaration de 1789, rappelant aussi que les Départements français des Amériques (DFA) ont vocation à nouer des relations fortes avec leurs voisins. C'est l'idée d'union entre les peuples et les pays qui se joue dans les Caraïbes.

L'Institut des Amériques est en plein dans le cœur de son métier en organisant ce colloque. L'IdA porte, en effet, en lui l'idée transaméricaine. Or les Caraïbes sont le lieu de cristallisation de cette américanité, avec ses langues et ses cultures. Elles sont aussi une centralité, un pivot géographique pour le continent américain. Par ailleurs, l'IdA, depuis ses origines, a fixé le thème de l'intégration comme étant son thème prioritaire. En tant que partenaire stratégique de la Fondation EU-LAC, l'IdA a vocation à contribuer à ce qu'elle aborde ces questions de façon concrète et privilégiée et ce, sous un angle scientifique utile aux décisions politiques, notamment celles qui se prennent entre l'Union européenne et l'ensemble des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Nous sommes heureux d'apporter notre pierre à cet édifice en construction.

---

## Ouverture de la conférence

---

**Alain Rouquié**

**Président de la Maison de Amérique latine**

Je suis très heureux, au nom de la Maison de l'Amérique Latine, d'accueillir cette conférence et d'y être associé. Il y a plusieurs années que nous souhaitons organiser ici un événement sur la ou les Caraïbes, question qui est souvent apparue comme un angle mort de notre appréhension du continent. J'ai souvent évoqué l'opportunité de réunir des compétences autour de cette question régionale et ce, pour quatre raisons.

Tout d'abord, notre maison a été fondée en 1946 pour renforcer les liens entre la France et l'Amérique latine d'une part et entre l'Europe et l'Amérique latine d'autre part, car nous revendiquons aussi une dimension européenne. Or, pour renforcer ces relations, il faut connaître ces pays dans leur diversité et leur singularité.

Cette maison est patronnée par le Président de la République et les 20 ambassadeurs des Républiques latines d'Amérique, dans lesquels on compte évidemment trois Etats de la Caraïbe. Mais l'intérêt pour la Caraïbe ne se limite pas aux îles. La Colombie, le Venezuela, le Mexique et d'autres ont des façades sur les Caraïbes. La distance entre Mérida, capitale du Yucatán, et La Havane, est légèrement inférieure à la distance entre La Havane et Miami. J'ai toujours pensé qu'un certain nombre de grands pays avaient cette dimension « caraïbes », ce qui explique certaines politiques d'ailleurs.

En outre, la France est un pays des Caraïbes. La France est un archipel : les départements français d'Amérique, depuis le discours fondateur de Cayenne du Premier Ministre Michel Rocard en 1989, ont progressé de manière remarquable dans leur insertion régionale. Ce discours est toujours l'orientation suivie par les Gouvernements français successifs. Cette insertion s'est effectuée dans les organisations régionales de la Caraïbe comme le signalait récemment dans un discours le Ministre des Outre-Mer, mais aussi par la coopération, les échanges de toute sorte et notamment culturels. Je me suis réjoui de savoir que 2013 allait être l'année de la République Dominicaine en Guadeloupe, ce n'est pas un événement anodin.

La difficulté d'appréhender comme un tout ces Etats est due à leur fragmentation à la fois insulaire et politique en raison de leurs passés coloniaux. C'est en raison de ces passés coloniaux que le lien avec l'Europe est fort et doit être renforcé et analysé dans

toutes ses dimensions. C'est grâce à la vitalité de l'IdA, au dynamisme de la jeune Fondation EU-LAC que ce colloque a été rendu possible. Il était important qu'il ait cette dimension européenne et que nous puissions réunir à Paris d'éminents spécialistes, des experts mais aussi des acteurs de la Caraïbe, afin de répondre à toutes les questions qui se posent à son propos.

**Jean-François Blarel**

**Secrétaire Général Adjoint du Ministère des Affaires étrangères**

C'est avec un réel plaisir que je participe pour la deuxième fois à la session d'ouverture d'une conférence organisée par l'IdA dans le cadre de son partenariat stratégique avec la Fondation EU-LAC, avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères que je représente, de la Maison de l'Amérique latine et de l'IRELAC. Le 8 juin dernier, j'assistais au coup d'envoi du premier colloque que l'IdA organisait avec la Fondation EU-LAC. A cette occasion, le président de l'IdA et son équipe avaient réuni de nombreux participants qui avaient échangé sur les opportunités de renforcer les relations entre ces deux régions mais avaient aussi abordé les facteurs déstabilisants et les défis qui restent à surmonter. Quatre mois plus tard, nous voilà à nouveau réunis à l'occasion de la deuxième manifestation organisée dans le même cadre.

C'est à juste titre que l'IdA et ses partenaires ont décidé de consacrer ce colloque à l'étude des processus d'intégration régionale dans la Caraïbe et ses relations avec l'Europe. Vous savez l'importance que la France accorde à ces relations avec des pays qui sont aussi ses voisins, grâce aux départements français des Amériques et aux relations que ces pays entretiennent individuellement ou globalement avec l'Union européenne. La France attache également un grand intérêt aux processus d'intégration régionale au moment où la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, ont engagé, avec le soutien du Gouvernement français, des démarches d'adhésion auprès de certaines organisations subrégionales – Organisation des Etats de la Caraïbe orientale (OECS) – ou régionales des Caraïbes – le CARICOM et l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). Enfin, la France encourage le débat avec les décideurs, avec les universitaires, les chercheurs sur un sujet qui est rarement abordé pour lui-même. A plus d'un titre, le choix me paraît donc opportun et je voudrais féliciter les promoteurs de ce colloque.

Le diagnostic qui sous-tend notre réunion est bien établi. Au sein de cette relation bi-régionale entre l'Union européenne et l'Amérique latine et Caraïbe, la place historique et stratégique occupée par la Caraïbe ainsi que ses expériences en matière d'intégration



régionale sont généralement mal connues et souvent marginalisées. La Caraïbe fait un peu figure de région oubliée, d'angle mort, et le sentiment dominant, dans la plupart des capitales antillaises, est que cette relation gagnerait à être plus nourrie, plus fluide. Pourtant, la situation, loin d'être figée, a évolué de manière significative. L'Union européenne a apporté son soutien, notamment à partir des années 2000, au processus d'intégration régionale dans les Caraïbes et a répondu à la demande de dialogue exprimée par les dirigeants de ces pays, en mettant en place une instance *ad hoc*, le CARIFORUM, au moment où, précisément, l'Union européenne engageait la négociation des accords de partenariats économiques.

L'accord de partenariat économique entre l'UE et le CARIFORUM, dont l'objectif est de permettre un accès effectif des pays ACP au marché de l'Union, tout en mettant l'Union européenne en conformité avec le droit de l'Organisation mondiale du commerce, prévoit la réunion de plusieurs institutions pour veiller à la bonne application de l'accord, notamment le Conseil conjoint UE-CARIFORUM, assisté d'un Comité Commerce et Développement. Le Conseil de l'Union européenne et le CARIFORUM devraient adopter prochainement une stratégie conjointe UE – Caraïbes et, au sommet UE – Amérique Latine et Caraïbes en mai 2010, il avait été convenu de renforcer ce partenariat au moyen d'une stratégie qui était renouvelée mais fondée sur cinq piliers : l'intégration régionale, la reconstruction d'Haïti, les changements climatiques et désastres naturels, les crimes et la question de la sécurité et, dernier pilier, les actions conjointes dans les enceintes multilatérales. Pour chacun de ces axes d'action, la stratégie conjointe fixe des objectifs et définit des actions concrètes pour les atteindre. Elle comprend en outre un mécanisme de suivi qui est confié à un groupe de travail UE – CARIFORUM chargé de veiller à la mise en œuvre de la stratégie et d'établir des rapports de progrès. Par ailleurs, la France est directement concernée par cette relation bi-régionale UE – Caraïbes et par les processus d'intégration régionale qui s'y développent par l'entremise de ces départements français des Amériques. Les départements en question et les pays du CARIFORUM sont en effet confrontés aux mêmes défis : ce sont des économies de petites tailles, les ressources sont limitées et ils sont confrontés aux mêmes contraintes, ils sont exposés aux catastrophes naturelles, ils partagent les mêmes handicaps structurels. L'existence de difficultés communes doit donc permettre à ces économies de favoriser des relations de partenariat économiques permettant des bénéfices mutuels. Dans cette perspective, la France est favorable à un renforcement de la coopération territoriale européenne dans la région Caraïbe. Elle a proposé à la Commission européenne plusieurs amendements pour améliorer l'articulation d'outils :

le FED, qui s'occupe de développement, et le FEDER, qui s'occupe de développement économique régional, afin de favoriser les relations de coopérations entre les régions ultrapériphériques – c'est-à-dire, pour la France, nos départements d'Outre-Mer, Martinique, Guadeloupe et Guyane, ce qu'on appelle les pays et territoires d'Outre-Mer (PTOM). D'autres pays ont des PTOM dans la région, Curaçao et Aruba pour les Pays-Bas, par exemple. Troisième catégorie, les pays ACP. Dans le même esprit, l'Union européenne veille à la prise en compte des départements français des Amériques dans la mise en œuvre des accords de partenariats économiques entre l'Union européenne et le CARIFORUM, conformément aux dispositions pertinentes des textes de référence. Cette dimension régionale de la politique française se traduit aussi par son dispositif diplomatique bilatéral mais surtout par sa présence dans certaines organisations de la zone des Amériques, notamment à l'échelle hémisphérique et dans un but politique *via* l'organisation des Etats américains dont la France est un observateur engagé depuis 1972, pour œuvrer à la consolidation démocratique de la région et des sous-régions. La France est en effet membre associé de l'Association des Etats de la Caraïbes (AEC) depuis 1996, au titre de ses départements français d'Amérique. Elle soutient la démarche d'adhésion récente de ses collectivités françaises auprès des organisations sous régionales et régionales tel que l'OECD, la CARICOM et l'AEC.

Nos efforts se conjureront bientôt sur place, avec l'installation, dans plusieurs postes diplomatiques de la région, d'agents des collectivités territoriales de nos départements chargés de la coopération régionale. Je me réjouis de cette décision qui favorisera encore notre action auprès des pays de la Caraïbe.

Pour toutes ces raisons, ce colloque revêt un intérêt tout particulier aux yeux du Ministère des Affaires étrangères. Son premier mérite est sans doute d'offrir un état des lieux actualisé des processus d'intégration régionale en cours dans les Caraïbes, mais il sera aussi celui de mesurer le potentiel d'évaluation consolidé, renouvelé, entre les Caraïbes et l'Union européenne, dans une partie du monde qui est soumise à une influence nord-américaine particulièrement marquée.

## **Roby Judes**

### **Conseiller Diplomatique du Ministre des Outre-Mer**

Merci aux organisateurs pour ce colloque qui porte sur une question très importante. Notre Ministre, que je représente ici, a toujours été un défenseur infatigable de l'intégration régionale dans la Caraïbe. Son action en tant que Ministre prolonge et renforce

pour tous les départements français des Amériques, ce qui a été sa ligne directrice à l'égard des pays proches en tant que président du Conseil régional de la Guadeloupe. L'intégration régionale dans la Caraïbe est une nécessité. A l'image de tous les grands ensembles géographiques, les pays de la Caraïbe, au-delà de leurs spécificités, ont intérêt à mettre en commun leurs forces pour mettre un terme à un morcellement propre à un monde insulaire, synonyme d'isolement, de micromarchés, de difficultés économiques. Une communauté de destin, des enjeux environnementaux similaires, des défis géopolitiques proches, plaident pour un approfondissement des liens entre les entités Caribéennes. Cette intégration est aussi une chance pour ces pays et territoires et également pour l'Europe, qui, à travers ces régions ultrapériphériques et ces pays et territoires d'Outre-Mer, se trouve aux avant postes des mondes en devenir. Véritable laboratoire du « tout-monde » cher à Edouard Glissant, la Caraïbe est un creuset où quatre continents s'interpénètrent pour réinventer sans cesse cette singulière créolisation du monde. C'est pourquoi l'Europe, qui a tant légué à la Caraïbe, se doit de réinvestir cette partie du monde.

La France, qui a bien entendu ce message, accompagne en ce moment la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique pour s'insérer pleinement dans leur environnement géographique. Bientôt, ces départements français pourront adhérer aux organismes régionaux que sont l'AEC, la CARICOM, etc. après leur adhésion à la CEPALC et concrétiser ainsi un rapprochement salutaire avec leurs voisins. En août 2012, le Ministère des affaires étrangères a désigné Serge Letchimy, président de la région Martinique, comme le chef de la délégation française à la 34<sup>e</sup> session de la CEPALC. Ces territoires bénéficieront bientôt de représentations spécifiques dans les ambassades françaises dans les pays avoisinants. Ces délégués des conseils régionaux auront à cœur de faciliter les échanges, de mettre en œuvre des partenariats, de valoriser nos domaines d'excellence chez nos voisins.

Ces domaines d'excellence de la Caraïbe française sont ceux de la Nation française toute entière, que l'on retrouve à l'Université des Antilles et de la Guyane à travers les facultés de sciences et de médecine, à l'Institut de physique du Globe pour la surveillance des éruptions volcaniques ou des séismes. Ce sont aussi nos organismes de recherche : le CNRS, l'INRA, l'INSERM, le CIRAD, l'Institut Pasteur qui peuvent établir des coopérations de haut niveau avec les pays de la Caraïbe pour mener à bien des recherches pour une agriculture respectant l'environnement ou pour lutter contre les maladies à vecteurs, comme par exemple la dengue. De nombreux projets sanitaires ont été mis en place en ce sens. Dans tous ces domaines, la coopération entre les

RUP, PTOM et ACP doit être renforcée en facilitant l'articulation du FED et du FEDER au profit de priorités partagées. Certes, l'Union européenne est un acteur majeur dans la région, en premier lieu à travers son engagement et sa contribution en matière d'aide au développement. La diplomatie économique développée par le Ministère des Affaires étrangères doit être profitable à cette intégration régionale que nous appelons tous de nos vœux. Il faut trouver des champs de complémentarité pour permettre à l'ensemble caribéen de se développer harmonieusement, d'atteindre des tailles de marchés susceptibles d'attirer des investisseurs. Le tourisme est un exemple. Une certaine maturité s'impose pour proposer aux clients des concepts nouveaux, regroupant plusieurs destinations de la Caraïbe.

Les départements français des Caraïbes vont prendre toute leur place dans leur environnement régional, au plus grand profit de la France et de l'Europe. Au final, c'est le bien-être de millions de personnes qui en sortira renforcé et la stabilité de la région qui sera assurée avec la construction de nombreux ponts entre des pays si proches géographiquement et culturellement. Un bel exemple parmi tant d'autres est la proclamation, en 2013, de l'année de la République Dominicaine en Guadeloupe.

### ***Laurence Whitehead***

#### **Président du Conseil Scientifique de l'Institut des Amériques**

Merci à vous toutes et tous. C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de pouvoir présenter la vidéo du président Leonel Fernandez, ex-président de la République Dominicaine et fondateur et président honorifique de la Fondation Globale Démocratie et Développement (FUNGLODE), qui est le partenaire stratégique de la Fondation EU-LAC dans la Caraïbe et accueille également le siège du pôle Caraïbe de l'IdA. Le docteur Fernandez est un politologue reconnu qui a été élu chef d'Etat de son pays entre 1996 et 2000. Il a été réélu deux fois, en 2004 et 2008. Il vient transmettre ces fonctions exécutives à son coreligionnaire et son successeur, le nouveau président de la République Dominicaine, Monsieur Medina, il y a quelques mois. Nous sommes privilégiés d'écouter ce matin cette vidéo enregistrée à Saint-Domingue il y a peu.

Lien vidéo :

<http://video.funglode.net.do/multimedia.net/Library/FunglodeView.aspx?ID=ESEX201210221026>

**Leonel Fernández**

**Ex-Président de la République Dominicaine, Président honorifique de FUNGLODE**

Les Caraïbes, en tant que telles, représentent un phénomène géographique, historique, culturel, ethnique, linguistique extrêmement divers et complexe. Il nous faudrait d'abord commencer par définir géographiquement ce que sont les Caraïbes. Il n'y a aucun caractère uniforme. Pour certains, les Caraïbes font référence aux îles qui composent les territoires qui se trouvent dans la Mer des Caraïbes. Pour d'autres, cela va bien au-delà : il s'agit de prendre en compte le territoire continental dont les côtes donnent sur la mer des Caraïbes.

Dans cette perspective, feraient également partie des Caraïbes : la zone du Yucatán pour le Mexique, la zone du nord du Venezuela, toute la partie de l'Amérique centrale. On pourrait même inclure le Salvador, dont les côtes sont orientées sur le Pacifique, et qui, pour des raisons historiques, a, à un moment donné, fait partie du royaume du Guatemala, par extension. Or, comme ce dernier a des côtes donnant sur les Caraïbes, le Salvador en ferait aussi partie. Il n'y a aucun doute en ce qui concerne le Honduras, le Costa Rica ou le Panama : ils ont eux aussi des côtes sur les Caraïbes. Il faudrait aussi bien sûr prendre en compte la Colombie, dont certaines villes sont orientées vers les Caraïbes comme Carthagène, Baranquilla, Santa Marta etc...

Nous nous trouvons donc d'emblée confrontés à ce grand défi conceptuel. Qu'entendons-nous par Caraïbes ? S'agit-il seulement des îles ? Ou devons-nous aussi étendre ce concept au territoire continental de ces pays qui ont des côtes qui donnent sur la mer des caraïbes ? Si nous acceptons ce deuxième concept, nous ne parlons pas simplement des Caraïbes, mais plutôt des grandes Caraïbes ou, plus exactement, d'un bassin caribéen. Il nous faut passer d'une dimension strictement géographique à un concept beaucoup plus géopolitique, qui s'est confirmé et consolidé à partir de l'initiative pour la « *Cuenca Caribe* » qui a été formulée par le président Ronald Reagan dans les années 80, portant, à l'époque une forte connotation idéologique, et bien évidemment, géopolitique comme nous venons de l'indiquer.

On n'a pas toujours appelé cette région « les Caraïbes ». On pense même que ce concept est une invention du XXe siècle, lorsque l'on a vu apparaître un transfert des relations européennes aux Etats-Unis. C'est donc à partir du XXe siècle, avec une plus grande présence et influence des Etats-Unis dans la zone, que nous voyons apparaître cette dénomination des « Caraïbes ». Auparavant, on appelait cette zone « les Antilles ». On parlait de la « Mer des Antilles », des « Antilles majeures » et des « Antilles

mineures ». Ensuite, avant d'être appelé « les Antilles », on les appelait « Méditerranée américaine ». Il nous est extrêmement difficile de savoir exactement ce que sont les Caraïbes du point de vue géographique, comment obtenir une dénomination commune dans le temps, que cela soit pour le territoire comme pour les eaux qui le baignent pour établir l'identité de la région.

La relation historique avec l'Europe est très ancienne. Tout le processus de rencontre entre ces deux mondes, entre monde européen et monde américain, a commencé aux Caraïbes. Et je dirais même que cela a commencé en République dominicaine, qui faisait partie de l'île d'Hispaniola, avec le processus de conquête et de colonisation des Amériques. C'est pourquoi les îles des Caraïbes, sur lesquelles j'aimerais me concentrer car je crois que dans le cas de cette rencontre il est surtout question des îles et de leur relations avec l'Union européenne, ont toutes été des dépendances coloniales de différentes puissances européennes, en commençant par l'Espagne, au XVe et XVIe siècle. Plus tard, nous avons vu la présence d'autres puissances coloniales européennes, comme la France ou la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, et jusqu'au Danemark qui a été présente dans notre région.

De sorte que l'Europe est historiquement présente dans les Caraïbes et l'est encore du fait de ses relations avec les ex-colonies qu'elle a intégrées dans un schéma institutionnel celui des pays dits ACP dans le cadre de l'Union européenne.

Lorsque nous faisons référence aux îles des Caraïbes, nous faisons en réalité référence à trente territoires aux statuts juridiques très différents. Nous avons des Etats indépendants, par exemple Cuba, la République Dominicaine, ou encore Haïti. Il faudrait aussi prendre en compte d'autres territoires qui ne sont pas à juste titre dépendants, comme c'est le cas de la Grande-Bretagne ou du Gouvernement français qui les considèrent comme des régions ou des départements d'Outre-Mer. Ou encore les hollandais qui les considère comme des territoires ou pays d'Outre-Mer du Royaume d'Hollande. Aussi, existe-t-il une diversité de statut juridique pour ces trente territoires qui forment les îles de la Caraïbe.

On compte 42 millions d'habitants qui parlent aussi bien l'Espagnol que le Français, l'Anglais, le Hollandais, le Papiamentu, le Créole etc... Bref : une diversité de courants linguistiques. Il s'agit surtout d'une région qui se caractérise par son métissage : nous parlons de pays qui ont des racines hispaniques mais aussi une grande présence africaine, noire, un mélange qui a permis ce métissage comme dans le cas de la République Dominicaine ou de Cuba. Enfin, petit-à-petit dans le temps, sont apparu des

migrants qui sont venus de Chine, d'Inde, etc. Tout cela a généré cette grande diversité multiraciale et multiethnique à laquelle j'ai fait référence.

Il revient désormais, au sein de cette hétérogénéité multiple, d'introduire certains éléments d'uniformité, certains éléments communs pour créer un plan stratégique à moyen et long terme qui permette d'établir des liens entre l'UE et les Caraïbes. Ces éléments communs pourraient commencer à être identifiés à partir de l'indépendance que certains pays caribéens ont commencé à obtenir après la Seconde Guerre mondiale et en particulier dans les années 60. Je fais référence en particulier aux pays anglophones. La République Dominicaine a acquis son indépendance au XIXe siècle. Haïti a été la première nation des Amériques, après les colonies britanniques, à obtenir son indépendance dans le monde américain. Les colonies anglaises, aux Caraïbes, ont obtenu leur indépendance ; comme la Jamaïque au début des années 60, un processus s'est étendu jusque dans les années 80. D'autres pays ont continué avec un statut de département, de territoire, de région d'Outre-Mer comme la Guadeloupe, la Martinique, etc.

Le fait d'avoir acquis un certain statut d'autonomie, d'indépendance par rapport aux anciennes puissances européennes de la région, a permis d'établir une première institution ou organisation qui cherchait à être représentative de tous les pays de la région. Je fais référence ici au CARICOM qui fêtera en 2013 ses quarante ans d'existence. La CARICOM cherche à devenir une communauté de pays caribéens qui essaient d'aborder des thèmes en commun, comme le commerce. Il s'agissait d'une plateforme interrégionale d'échanges entre les pays des Caraïbes. Il s'agissait au départ d'une association des pays anglophones. Avec le temps, ils se sont élargis pour permettre à d'autres territoires de la région qui n'étaient pas anglophones, de l'intégrer, comme Haïti, qui fait aujourd'hui partie de la CARICOM et qui est un pays plutôt francophone.

A partir de la CARICOM a été initié un processus d'intégration qui s'étend jusqu'au domaine du transport maritime, terrestre, des différentes voies de communication, et d'un espace commun d'éducation avec la mise en place, par exemple, de l'Université des West Indies à Barbade, Trinité et Tobago et en Jamaïque. Aussi, nous avons là un processus d'intégration qui a été lancé à partir du CARICOM, à partir de ce qui a été créé dans le monde francophone, à partir des relations dans le monde hispanophone des Caraïbes. Nous avons ici ouvert cet espace d'échanges entre les différents territoires, pays et départements et régions qui composent cette région.

Les Caraïbes comptent deux zones principales d'influence. La première est l'Europe

grâce aux anciens liens avec l'Union et le fait que dans le cadre de l'Union européenne ont été établies des relations avec les anciennes colonies des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. C'est ce que nous appelons les pays ACP, nés de la Convention de Lomé et de Cotonou. Par le biais des relations avec les pays ACP, nous avons une politique de coopération technique qui est la plus importante que nous recevons. L'Union européenne est l'acteur qui donne le plus pour le développement aux Caraïbes, en particulier du point de vue des infrastructures, des politiques de réduction de la pauvreté, de la promotion du développement économique. Cela a été maintenu à travers le temps et les pays des Caraïbes ont pu ainsi profiter de ces différentes politiques de développement et de coopération. Evidemment, avec le temps et avec l'entrée en vigueur de l'Organisation Mondiale du Commerce, les politiques commerciales prioritaires qu'avait nouées l'Union européenne avec les pays Caribéens ont dû se modifier pour arriver aux accords d'association qui revêtent un caractère de libre-échange avec une dimension de réciprocité. Mais désormais les pays caribéens ne peuvent plus envoyer leur produit au marché européen dans un cadre de libre échange à caractère unilatéral. Il nous faut aussi ouvrir notre marché depuis les Caraïbes à l'importation de biens et services en provenance d'Europe grâce à des exonérations douanières.

Ce qui nous amène à nous poser la question d'éventuelles disparités, asymétries dans les échanges commerciaux entre les pays caribéens et les pays européens, étant donné que les économies des Caraïbes sont petites et nous parlons de pays européens au pouvoir économique gigantesque. Nous devons également nous demander si cet échange commercial réciproque ne serait pas nuisible pour les pays caribéens. Il a fallu établir des relations préférentielles avec des pays caribéens qui soient admissibles par l'OMC. Il nous faut aussi mettre en place des périodes plus longues pendant lesquelles certains produits extrêmement importants pour les économies des Caraïbes jouiraient d'un allègement fiscal.

On retrouve une situation similaire dans l'autre zone d'influence importante pour les Caraïbes : les Etats-Unis, qui ont récemment été à l'origine de l'initiative « *Cuenca del Caribe* », lancé par Reagan dans les années 80 dans le contexte de la Guerre froide. Il s'agissait de réduire l'influence de Cuba et de la révolution sandiniste au Salvador et au Guatemala, en favorisant un rapprochement entre les pays caribéens et les USA. L'initiative de libre-échange unilatéral d'exportations de biens et services des pays de la Caraïbe vers les Etats-Unis « *Cuenca del Caribe* » fut alors créé. Après la Guerre froide, il n'était plus aussi important de continuer ce programme, l'OMC exigeant en outre d'éliminer les préférences commerciales. Les pays caribéens ont aussi dû mettre



en place un programme de libre-échange avec les Etats-Unis mais en intégrant cette dimension de réciprocité.

En résumé, les préférences commerciales dont jouissaient les Caraïbes avec l'Union européenne et les Etats-Unis, à partir des années 90, à la fin de la Guerre froide et avec l'entrée en vigueur de l'OMC, ont été perdues.

Au sein du CARICOM, nous n'avons pas encore formalisé d'accords de libre-échange en tant que tels. Nous avons des accords bilatéraux avec certains pays. Par exemple, la République Dominicaine est en négociation de libre-échange avec les Etats-Unis. Or, nous avons déjà un accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale dont fait partie la République Dominicaine. Les zones les plus influentes dans les Caraïbes restent l'Europe et les Etats-Unis, et pas uniquement du point de vue commercial. Il faut en effet aussi prendre en compte l'immigration. Les habitants de la zone Caraïbe, ceux qui en ont la possibilité, se dirigent soit vers les Etats-Unis, soit vers l'Union européenne. Il faut aussi avoir à l'esprit le développement de l'un des domaines économiques les plus importants pour pouvoir garantir le développement durable de notre économie : le tourisme. La plus grande partie du tourisme vers cette zone provient d'Europe et des Etats-Unis.

L'envoi de devises provient principalement de l'Union européenne et des Etats-Unis. Nous avons aussi de nouveaux acteurs qui ont une certaine influence dans les Caraïbes : ils proviennent d'Amérique latine mais aussi d'autres régions. En Amérique latine, l'un des acteurs qui a eu traditionnellement le plus d'influence a été Cuba. L'influence de la révolution cubaine fut immense dans la Caraïbe mais c'est toujours le cas à travers la coopération cubaine, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il y a beaucoup d'étudiants caribéens qui obtiennent des bourses pour réaliser leurs études supérieures dans des universités cubaines. On note en particulier de nombreux médecins cubains dans les pays de la Caraïbe. Cuba joue un rôle important dans les politiques de coopération sanitaire. Le Venezuela a lui aussi joué un rôle important dans les Caraïbes, en particulier dans le programme Pétro-Caraïbes qui est un programme de solidarité et de coopération sans aucun intérêt politique. Et je peux en témoigner, en tant qu'acteur principal depuis la République Dominicaine parce que La République Dominicaine a profité de ce programme, lequel n'est pas un programme de dons de pétrole vénézuélien mais un mécanisme permettant de repousser le paiement de 40 % des factures des importations de pétrole à long terme. Dans les faits, ceci a contribué au développement économique et à réduire l'impact des changements tarifaires du pétrole sur notre territoire. Ainsi, le Venezuela a pu alléger l'impact de la crise pétrolière

sur la région des Caraïbes. Politiquement aussi, ce pays a joué une certaine influence grâce au programme de l'ALBA. Les pays qui ont voulu faire partie de ce programme ont pu jouir du leadership du Venezuela. De même, le Brésil a une influence importante, au travers de ses entreprises de jour en jour un peu plus présentes et dynamiques dans le secteur des infrastructures dans la région. L'influence du Mexique s'était un peu réduite mais se renforce dernièrement dans le domaine des télécommunications, du ciment, du tourisme. Le Mexique développe en effet un tourisme complémentaire dans les zones de Caraïbes, en particulier en République Dominicaine. Aujourd'hui, la Chine continentale joue un rôle de plus en plus important. Elle commence à avoir une influence venant concurrencer celle dont jouissait jadis Taiwan, qui entretient des relations diplomatiques formelles avec la République Dominicaine ou Haïti.

Les Caraïbes ont aussi leur propre programme de développement, qui prend en compte les aspects économiques, sociaux, politiques, culturels, environnementaux et qui cherche par le biais de l'intégration à répondre à chacun de ces problèmes. Le problème consiste à savoir comment garantir un développement économique durable. Cela n'a pas été possible au cours des 15 ou 20 dernières années. Certains pays connaissent un développement et réussissent à obtenir une certaine croissance. Mais d'autres ne parviennent pas à atteindre une croissance supérieure à 3 %. C'est un problème inquiétant auquel on tente de répondre en essayant d'appliquer des stratégies nationales de compétitivité et d'innovation. Les économies sont passées d'économie d'exportations de produits agricoles à des économies de services principalement avec le secteur touristique. Mais, en parallèle, certains pays parviennent à avoir 15 à 20 % de PIB grâce au système financier, ce que nous appelons la « banque off-shore » ou la création de paradis fiscaux, aux îles Caïmans, aux Bahamas, etc. Ces banques permettent de garantir la sécurité de dépôt, de dividendes, de capitaux de grandes fortunes en les exemptant d'impôts dans leurs pays respectifs. Il s'agit d'une source financière très lucrative pour celui qui bénéficie de cette plate-forme.

Les Caraïbes avancent aussi vers le développement technologique dans le domaine informatique, des communications, etc. C'est le cas par exemple à Porto Rico ou Barbade avec le secteur pharmaceutique et biotechnologique. La République Dominicaine s'avance aussi dans le domaine du logiciel. Il s'agit donc d'une économie extrêmement diverse où nous trouvons l'industrie textile, avec les zones franches industrielles ou maquilladoras. Nous avons une zone d'échanges avec les finances, le commerce, le tourisme mais nous avons aussi une vocation d'exportation au sein de la région et vers l'extérieur de la région.

Du point de vue social, la problématique la plus importante demeure le taux de pauvreté de la population qui est très important, même s'il se réduit petit à petit comme un témoin le PNUD. La région souffre également d'un faible niveau d'éducation et d'un faible niveau sanitaire. Il s'agit là du défi le plus important qui permettra à la zone des Caraïbes d'entrer dans une étape de progrès et de modernisation. Nous rencontrons également d'importants problèmes de chômage.

Au cours des derniers temps, les problèmes les plus graves qu'a dû affronter la région sont liés au changement climatique. Nous observons dans la zone des ouragans de plus en plus fréquents et de plus en plus violents. Cela cause une longue chaîne de difficultés et de problèmes qui causent de grands coûts à la région. C'est pourquoi nous mettons en place des programmes qui cherchent à réduire l'impact du changement climatique. Cela prendra en compte la coopération et l'assistance technique de l'Union européenne et des Etats-Unis ainsi que d'autres pays qui sont intéressés par un travail sur la protection de l'environnement et la réduction de l'impact des catastrophes naturelles.

Autre problème que nous affrontons et qui nécessite l'aide de la coopération et de l'assistance internationale : les crimes internationaux organisés, la violence et le trafic international de drogue. Le trafic de drogue est une épidémie qui érode la légitimité des gouvernements et qui crée une importante préoccupation sociale dans toutes les Caraïbes. Les peuples ne peuvent par eux-mêmes faire face à un problème d'une telle ampleur, en particulier parce qu'il ne s'agit pas simplement de communautés qui sont en train de consommer des stupéfiants, il s'agit de territoires qui servent de plaques tournantes d'exportation de stupéfiants venant d'autres pays. C'est ainsi que la cocaïne passe par les Caraïbes pour aller vers l'Union européenne et les Etats-Unis, et crée un problème international. C'est donc dans ce domaine que nous allons avoir besoin de l'appui de l'Union européenne pour mettre en place des mesures afin de réduire et supprimer le trafic que nous connaissons dans notre région.

Mais les Caraïbes sont une région polyvalente, diverse. Toutes ces différences nous lient à l'Union européenne et aux Etats-Unis, à l'époque où nous avons de grandes incertitudes aussi bien en Union européenne qu'aux Etats-Unis en raison de la crise économique mondiale. Nous espérons que l'Union européenne, après avoir recouvré sa santé économique, souhaitera renforcer de nouveau ses relations du point de vue de l'intégration et du développement de nos peuples. De ce point de vue, la Fondation EU-LAC va pouvoir créer de grands réseaux qui réuniront de grandes organisations, de grands acteurs des Caraïbes du point de vue des transports, du commerce, du

développement d'infrastructures, de la science, de la technologie, de l'innovation, de l'enseignement supérieur, etc. Je souhaite que tous ces éléments soient réunis dans un programme visionnaire, cohérent, et qu'ils permettront de créer un grand élan de transformations économiques, sociales, culturelles, environnementales, qui est si nécessaire aujourd'hui pour les peuples des Caraïbes.

Ainsi, j'espère, avec les questions suivantes, contribuer à la réflexion sur ce qui a actuellement lieu dans la région caribéenne : quels sont les thèmes fondamentaux de notre agenda de développement ? Qu'attendons-nous d'une relation avec l'Union Européenne ? Quel rôle peut jouer la Fondation EU-LAC dans le renforcement des liens entre ces deux régions de la cartographie mondiale : l'Union Européenne et la Caraïbe ? Merci beaucoup, je vous souhaite à tous de passer une excellente journée et j'attends de cette dernière qu'elle apporte de grands résultats à cette réflexion autour du développement d'un processus d'intégration régionale en Amérique Latine et ses liens avec l'Union Européenne. Merci beaucoup.

---

# Les effets de la relation historique et culturelle avec l'Europe sur les processus d'intégration régionale dans les Caraïbes

---

## **Table ronde modérée par Carlos Quenan**

### **Vice-président de l'Institut des Amériques**

Lorsque nous avons réfléchi à l'organisation de cette conférence, nous avons pensé qu'il fallait revenir sur les racines historiques des rapports avec l'Europe, comme le Président Fernandez vient de le faire, et réfléchir aux impacts de ces processus sur l'intégration régionale dans les Caraïbes, sachant qu'il y a un effet ambivalent d'unification et de morcellement.

## **Anthony P. Maingot**

### **Professeur émérite de sociologie de l'Université Internationale de Floride**

Alors que des processus de réformes politiques dans les colonies européennes<sup>1</sup> de la Caraïbe avaient vu le jour dans les années 1930, ils furent frustrés par la seconde guerre mondiale. A la fin de la guerre, des changements eurent lieu dans les différentes colonies. Dans le cas français, les *Départements d'Outre Mer (DOM)* furent créés; dans le cas hollandais, on étendit l'autonomie interne et le système des partis politiques, et dans les colonies anglaises, le vote universel fut reconnu et un premier pas vers l'indépendance eu lieu. Tout cela nous mène à un principe méthodologique : les processus de décolonisation dans les Caraïbes relèvent d'une telle diversité, en plus des différences culturelles et linguistiques, que l'étude de la région doit se faire à deux niveaux : au niveau général (vision extérieure) et au niveau particulier (vision intérieure). Dans ce travail nous utilisons cinq tableaux (présentées au format Power Point) pour illustrer les dimensions générales à l'intérieur desquelles nous faisons des références spécifiques.

---

<sup>1</sup> Il est important de souligner que les colonies nord-américaines de Porto-Rico et des îles Vierges connurent également de grands changements en termes d'autonomie politique.

Les données du tableau n°1 nous conduisent aux généralités suivantes :

- (1) Au moyen de nombreux territoires ou départements, l'Europe reste très présente dans la Caraïbe actuelle. La France est même directement implantée dans les Caraïbes.
- (2) Au niveau économique, ce sont les pays toujours politiquement reliés à l'Europe qui se portent le mieux. Un exemple particulièrement notable est celui des différences entre les trois Guyane en terre ferme, territoires qui partagent des géographies similaires. Le DOM de la Guyane Française est bien plus avantageux que les ex-Guyanes anglaises et hollandaises. Et il revient de noter que la découverte de riches gisements de pétrole en Guyane française contribuera à creuser cet écart.
- (3) Il n'existe pas de stagnation évidente des relations politiques dans aucune des îles, qu'elles soient indépendantes comme territoire associé. Toutes les îles font preuve de changements qui vont vers une autonomie interne mais comme cela est établi dans de nombreux plébiscites, aucune d'elles n'affiche une véritable volonté d'indépendance totale.
- (4) Le facteur linguistique facilite la relation avec les différentes métropoles, que ce soit l'anglais ou le français. Le seul cas qui a rencontré des difficultés, bien que les pays concernés aient fait preuve d'un grand effort, est celui des îles d'Aruba, Curaçao et Bonaire, où la langue native est le papiamentu et la langue officielle le hollandais. (Dans les autres îles hollandaises- –Sin- Maarten, St. Eustatius, Saba- on parle anglais). Depuis que la Hollande a insisté sur le fait que toute personne immigrante dans le pays devait dominer la langue hollandaise, on a assisté à une intensification de la pratique de la langue hollandaise dans les îles.

Le tableau n°2 nous indique le volume et l'origine des flux touristiques, fondement de l'économie de toutes les îles. Bien que la majeure partie des flux proviennent d'Amérique de Nord, ils sont suivis de près par les flux touristiques en provenance d'Europe et dans certains cas, les Cubains ou les habitants d'Antigua, Barbade ou Curaçao sont majoritaires. Cette industrie tend à entretenir une certaine mémoire et des liens historiques avec les anciennes métropoles. Il existe également des échanges importants entre les îles contingentes. Un cas notable est celui des allées-venues des ferries français entre la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique et Sainte-Lucie. Puisqu'en Dominique et à Sainte Lucie on parle anglais mais aussi Créole (similaire à celui des DOM), les anglophones sont très appréciés dans le secteur touristique de Guadeloupe et de Martinique. Ces données ne sont pas officiellement enregistrées mais elles reflètent une réalité économique-culturelle importante dans cette partie des Antilles.

Le tableau n°3 révèle l'importante présence de centres "offshore" dans la région et plus particulièrement dans les territoires dépendants de la Grande-Bretagne à l'instar des îles Caïman, des îles vierges britanniques et des Bermudes. Il s'agit majoritairement d'argent en provenance d'Amérique du Nord et placé dans des territoires européens, à l'exception des DOM. Une anecdote : lorsque l'on se rend à Sint-Maarten (partie hollandaise de l'île de Saint-Martin), on trouve un casino (lieu typique de blanchissement d'argent) à chaque coin de rue, mais lorsque l'on passe la frontière pour se rendre à Saint-Martin (partie française de l'île) on n'en compte plus un seul. Cela reflète les différents points de vue et les différentes projections des métropoles sur le type de développement souhaité. Tous ces centres *offshore* sont dans la pointe de mire des gouvernements européens mais aussi du gouvernement nord-américain. En effet, lors de la campagne électorale des Etats-Unis en 2012, le candidat Barak Obama avait fait référence aux îles Caïman comme l'un des « centres de fraude les plus grand de l'histoire ». Autre exemple flagrant : un immeuble de Grand Cayman, l'Ugland House, accueille à lui seul 19 000 compagnies *offshore* enregistrées. Le futur de ses îles reste à décider.

Tableau n°4 : Dilemme : Souveraineté et sécurité.

En 1983 Vaughan Lewis<sup>2</sup>, Secrétaire Général de l'OECS, formula trois questions fondamentales à propos de la région caribéenne :

- (1) Quelle capacité existe-t-il dans la région, proprement dite, pour arrêter les menaces d'insécurité?
- (2) Quelles circonstances politiques rendraient impossible la recherche d'une assistance militaire externe ?
- (3) S'il était nécessaire de rechercher des sources d'aide extérieures à la région, comment faire, sans pour autant perdre l'apparence et la réalité de notre souveraineté individuelle et collective?

Les incidents décrits dans le tableau N°4 indiquent clairement que ces îles ont dû dépendre des interventions extérieures, qu'elles viennent d'Europe comme des Etats Unis. Et cela à de nombreuses occasions. Il faut noter le rôle des services d'intelligence français à prévenir de graves incidents à Barbade ou en Dominique.

Comme il apparait dans le tableau n°5, il existe un nouvel acteur dans les relations internationales des Caraïbes, le Venezuela. Son instrument fondamental est le programme

---

2 Veá Vaughn Lewis, "The Eastern Caribbean States : Fledgling Sovereignties in the Global Environment," en Jorge Domínguez, Robert Pastor and R. Delisle Worrell (ed.), *Democracy in the Caribbean* (Baltimore : The John Hopkins University Press, 1993), p. 113.

Petro-Caribe, qui constitue, sans nul doute, un des programmes d'aide extérieure les plus généreux de l'histoire des Caraïbes. Son but manifeste est d'aider économiquement la région, mais aussi de participer à l'intégration et à la transformation de ses sociétés et comme on l'a entendu dire, à "la libération du colonialisme" de la région. Toutes les îles de la région, à l'exception importante de Trinidad et Tobago (qui disposent de leur propre pétrole et de leur propre gaz) et de Barbados (qui explore activement ses eaux territoriales dans le but d'y trouver du pétrole), sont membres du programme Petro-caribe et y participent avec beaucoup d'enthousiasme. Et même certains territoires européens parlent d'un désir d'établir une relation avec Petro-caribe, ce qui nous amène à la question suivante : Petro-caribe aurait-il une influence sur l'affaiblissement des liens entre ces îles et leurs métropoles ? Ma réponse personnelle est la suivante : cela n'arrivera pas et pour deux raisons fondamentales qui méritent d'être discutées : La première observation revient à mettre en cause la capacité de beaucoup de ces pays à payer leur dette contractée avec le Venezuela. La réalité est que Petro-caribe, très apprécié de tous, ne conduit pas à de meilleurs niveaux de productivité ; c'est davantage un soulagement pour les budgets des îles. On compte trois cas :

1. La République Dominicaine :

En 2010 cette dernière a exporté pour 14,740 milliards de dollars mais ses importations lui ont coûté 20,090 milliards. Dit d'une autre manière : les dépenses domestiques de 1995 ont été couvertes par 27,4% des exportations; en 2008, par 35,1%. Sans le tourisme (qui représente 4,082 milliards de dollars en provenance de l'Europe ou les l'Amérique de Nord) et les transferts de fonds de la diaspora dominicaine aux Etats-Unis et en Espagne (3,487 milliard de \$), sa dette externe s'élèverait bien plus haut que 6,297 milliards, montant de cette dernière en 2011. La dépendance de facteurs structurels (tourisme et transferts de fonds) envers l'Europe et les Etats-Unis et la bonne volonté de ces-derniers, lorsque le pays fait appel au FMI ou au club de Paris, est fondamentale.

2. La Jamaïque :

Elle a gagné 1,730 milliards de dollars en 2011 grâce à ses exportations. Mais elle a dépensé 5.600 milliards de dollars dans ses importations. Sa dette externe s'élève à 6,297 de dollars. En 1995, les dépenses domestiques jamaïcaines étaient couvertes par 35,3% des exportations; en 2008 se 42,0% étaient nécessaires pour les recouvrir. Les 1,984 milliards de dollars qui émanent du tourisme et les 1,860 milliards de dollars des transferts de fonds ne suffisent pas à améliorer la situation critique dette-produit national brut.



### 3. Cuba :

Dans la Caraïbe, seul Cuba a la capacité de faire un troc légitime de médecins, instituteurs et autres services en échange du pétrole reçu. Ce qui est permis selon les termes de l'Accord de Coopération de Petro-Caribe. Je doute que cette situation se répète dans d'autres aires de la région.

La seconde raison pour laquelle je doute d'une influence importante et à long terme de Petro-Caribe, tout comme de la politique extérieure vénézuélienne, plus généralement, sur les relations Caraïbe-Europe, c'est que cette influence s'est basée sur des relations de type personnelles qui n'ont d'autres portées que les tendances des acteurs principaux au pouvoir. Cette dimension personnelle est très bien illustrée dans le cas cité par le premier Ministre de Saint-Vincent, Ralph Gonsalves, dans son autobiographie :

En 2003, au Venezuela, au moment de conclure la réunion de Petro-Caribe, Fidel informa Chavez que nous devons parler tous les trois... [Fidel demande à Gonsalves qu'il explique à Chavez son projet d'un nouvel aéroport]... Chavez répondit simplement : « Fidel, si vous estimez que nous devons construire ensemble un nouvel aéroport à Ralph, alors construisons-le »<sup>3</sup>

Le problème étant que les relations personnelles, politiques voire idéologiques changent, mais les réalités économiques restent les mêmes. Une de ces réalités est que le consumérisme voire la Culture de la Consommation font maintenant partie des attentes de toutes ces sociétés et les dépenses augmentent chaque année.

Pour conclure, nous consommons plus et plus rapidement que l'on ne produit. Petro-Caribe constitue une aide généreuse au problème critique de budgets trop courts, mais il contribue peu aux structures de production. Pour les pays qui connaissent un énorme déficit budgétaire, il est fondamental de maintenir de bonnes relations et des relations sûres avec les centres qui dominent toujours les finances et les flux de capitaux internationaux. Et cela implique de manière évidente les relations avec l'Europe.

### ***Michèle Dominique Raymond***

#### **Sous Secrétaire générale ACP, Département des Questions politiques et du Développement humain**

J'ai noté avec satisfaction le rôle fondamental de la Fondation EU-LAC dans ce pro-

---

3 Ralph Gonsalves, *The Making of the Comrade* (St. Vincent and the Grenadines : SFI Books, 2010), pp. 259-260

cessus tel qu'inscrit dans les termes de références qui ont présidé à sa création. J'ai été diplomate à Bruxelles lorsque l'Espagne avait fait la proposition de créer cette fondation. Nous avons eu plusieurs réunions pour discuter des termes de référence, des modalités de fonctionnement de ces objectifs. J'en parle aujourd'hui avec émotion car la fondation remplit la fonction qu'elle s'était donnée et je veux lui rendre hommage ainsi qu'à sa présidente.

Je parle aujourd'hui au nom du secrétariat de l'ACP. Les relations historiques et culturelles qui existent entre de nombreux États de l'Union européenne avec ceux de la Caraïbe ont pour corollaire une même vision de ce que doit être l'avenir de leur population respective. Ces effets se retrouvent dans une première mesure, dans un engagement commun pour la paix dans le monde, le progrès et la prospérité aussi bien que pour la démocratie, les droits humains et l'État de droit. A l'ère de la globalisation des marchés dans les années 90, les européens ayant fait du régionalisme la pierre angulaire de leurs politiques économiques et internationales, ont jugé qu'il était important de rapprocher la Caraïbe de l'Amérique latine en conviant en 1999 à Rio de Janeiro les chefs d'État et de gouvernement des deux sous-régions à la première réunion ALC/..UE. Il n'est pas anodin que la partie Caraïbe soit méconnue : au sein même de l'ALC, des représentants d'Amérique latine interviennent quelquefois en oubliant le « C » de ALC... ce qui agace les ambassadeurs de la Caraïbe. Avec le temps, heureusement, ce type de conférence va mettre fin à ce hiatus.

En marge des sommets, depuis celui de Madrid en 2002, les États de la Caraïbe tiennent aussi leurs sommets avec la trïka de l'Union européenne. La motivation de l'Union européenne était de contribuer à ce qu'un dialogue politique structuré et serein se mette en place avec les pays de la région pour des relations équilibrées et respectueuses des intérêts et des spécificités de chacun. Parallèlement au dialogue bi-régional ALC/UE, la relation de coopération dans le cadre du groupe ACP se poursuit dans le cadre de l'accord de partenariat ACP/UE dont la durée est de 20 ans. Cet accord, couramment appelé « Accord de Cotonou », a été révisé en 2005 à Luxembourg et en 2010 à Ouagadougou. La deuxième révision de Cotonou a vu une particularité en ce que l'article 28 sur la coopération et l'intégration régionale a été renforcé. On peut lire que, en plus de la promotion de la paix et de la stabilité ainsi que de la résolution et de la prévention des conflits, le partenariat ACP/UE tend à faire progresser le développement et la coopération économique grâce à la création de marchés plus étendus, à la libre circulation des biens, des services et l'intégration graduelle des États ACP dans

l'économie mondiale. Il s'appesantit aussi sur les questions de santé, d'éducation et de formation, de recherche et de développement technologique.

La stratégie de l'Union européenne envers la Caraïbe a toujours été cohérente. Elle le demeure encore aujourd'hui et a toujours été mise en œuvre, conformément aux conventions de Lomé, qui ont précédé l'accord de Cotonou. Les lignes directrices de la Commission européenne ont toujours été suffisamment claires : éradication de la pauvreté, intégration harmonieuse des Etats de la sous-région, faire entrer l'économie de ces pays dans l'économie mondiale. Même quand ce n'est pas apparent, il existe une osmose entre l'accord de Cotonou et le dialogue birégional ALC/UE. Cotonou, grâce au Fond européen de développement, donne les moyens de la réalisation politique à conduire et des décisions sur des thèmes précis comme l'éducation, la culture, la migration, etc. Au niveau politique, soulignons le fait que l'accord de Cotonou comporte des dispositions pour que les parlementaires des pays ACP et ceux de l'Union européenne se rencontrent régulièrement, à savoir tous les six mois, alternativement dans un pays ACP et un pays de l'UE. La réunion de novembre aura lieu au Surinam. Les parlementaires de l'Union européenne et de la Caraïbe peuvent, à l'occasion de ces réunions, avoir une plus grande compréhension de ce qu'ils représentent en tant que peuples et sensibiliser l'opinion publique aux questions de développement. Ils arrivent à apprendre des choses des deux régions et de leurs cultures. Nous avons aussi des réunions au niveau du Conseil des ministres ACP-UE qui permettent aux deux ensembles de se rencontrer et de parler de questions communes.

En termes d'éducation, le secrétariat ACP, dans le cadre de l'enveloppe intra-ACP du FED, mène le programme *Edulink*, dont les objectifs tendent au renforcement des capacités et à l'intégration régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur, à travers la mise en place de réseaux professionnels. Il favorise la convergence de l'enseignement supérieur avec les priorités économiques des ACP. Des projets de coopération entre des institutions d'enseignement supérieur dans le groupe ACP, les Etats membres de l'UE et d'autres pays éligibles peuvent porter sur l'agriculture, la démographie, le développement des capacités, l'environnement, la recherche, la sécurité alimentaire, etc. Les universitaires et chercheurs peuvent créer des réseaux avec les universités de la Caraïbe pour les aider dans différents domaines. Des appels à propositions sont souvent lancés. Le deuxième programme de coopération ACP/UE est en cours de lancement. Il concerne la science et la technologie. Un appel à proposition a été lancé le 8 octobre 2012.

Priorité est donnée à l'enseignement : cela doit permettre de tirer tout un pan de la société hors du cercle vicieux de la pauvreté en proposant des qualifications nécessaires à une diversification économique dans différents domaines.

Nous parlons aussi souvent de culture, qui lie les pays de la Caraïbe avec l'Union européenne. L'article 27 de l'accord de Cotonou évoque cette question et le lien entre culture et développement. Notre programme « ACP Culture Plus » promeut une idée simple : « pas de futur sans culture ». Un appel à propositions a été lancé, dont la clôture intervient le 20 décembre 2012. Il s'agit d'un cadre de coopération unique : ce programme donne des subventions à hauteur de 500 000 euros, ce qui n'est pas rien. Les projets doivent cependant être très compétitifs et bien élaborés. Ils peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'émergence et la consolidation d'industries culturelles viables et pérennes dans les pays ACP, au renforcement de leur apport au développement social et économique et à la préservation de la diversité culturelle.

Nous nous occupons aussi de santé et de nombreux autres sujets mais je n'irai pas plus loin dans ma présentation. J'aimerais que nous puissions communiquer les actes de cette conférence aux ambassadeurs de la Caraïbe qui sont à Bruxelles et n'ont pas d'ambassade à Paris. Merci à vous.

### **Laura Faxas**

#### **Ambassadeur de la République Dominicaine en France**

Je félicite l'IdA et la Fondation EU-LAC pour cette initiative. Je suis en France depuis longtemps mais c'est la première fois depuis des années que j'assiste à un tel mouvement de réflexion sur la question de l'Amérique latine et des Caraïbes. Je ne suis pas certaine que pour la France et les autres pays de l'UE, la République Dominicaine et les Caraïbes en général soient une priorité.

La Caraïbe n'est pas un sous-ensemble homogène de l'Amérique latine. Elle est constituée d'une mosaïque de Nations et de petits Etats insulaires. La Caraïbe est assez floue comme notion. Cet ensemble rassemble des pays aux territoires hétérogènes qui séparent plus qu'ils ne rapprochent : nous sommes si proches mais si éloignés les uns des autres ! Ces pays, par leurs passés coloniaux et leurs histoires, sont très différents les uns des autres. Les puissances colonisatrices – France, Grande-Bretagne et Pays-Bas – ont laissé de profondes empreintes dans les modes de vie, la culture, la structure économique ainsi que dans les fonctionnements institutionnels, sans parler de l'héritage linguistique. A ces éléments qui nous renvoient à Fernand Braudel et à sa notion

de la « langue donnée dans l'histoire », il faut ajouter l'emprise depuis plus d'un siècle de la nouvelle puissance néocoloniale : les Etats Unis. En outre, la Caraïbe est affectée, sans en être une véritable actrice, par les changements intervenus dans la géopolitique mondiale, en particulier par la montée en puissance de l'Asie.

Pour des raisons de masse critique, elle ne constitue pas un enjeu économique prioritaire pour les Etats-Unis et l'Europe. Il n'en va pas de même pour l'Amérique latine continentale dont les ressources naturelles attisent les convoitises nord-américaines, européennes, chinoises. De sorte que, malgré le CARICOM et autres, l'idée d'intégration et du type d'intégration est un sujet toujours en débat. D'une certaine façon, c'est un sujet nouveau : c'est une région en elle-même en effet très peu intégrée. Le niveau d'échange commercial est bas et les investissements se font vers l'extérieur, les Etats-Unis, l'Europe et éventuellement vers des pays de l'Amérique latine. A l'intérieur de l'espace Caraïbe, les échanges commerciaux sont faibles. Si rapprochement il y a, on peut dire que ce mouvement est d'une ampleur limitée.

L'orientation politique prise par la plupart des gouvernements de la sous-région ces dernières années a été de favoriser les grands ensembles que José Martí appelait « notre Amérique » et que certains appellent aujourd'hui la « grande patrie latino-américaine », ce qui exclue le Canada et les Etats-Unis. A cet égard, deux événements peuvent être considérés comme fondateurs. En novembre 2005, lors du sommet des Amériques, l'enterrement définitif du projet de libre-échange des Amériques (ALCA), porté par Washington ; en décembre 2011, à Caracas, la création officielle de la CELAC, qui regroupe la totalité des 33 Etats de l'hémisphère et de la Caraïbe, dont Cuba, mais sans les Etats-Unis et le Canada. Cela a conduit à un dépérissement de l'organisation des Etats américains, dont le siège est à Washington.

Dans cette démarche d'intégration, si on la compare à l'Amérique centrale, la Caraïbe part avec un certain nombre de handicaps et de difficultés. La colonisation espagnole a légué une forte unité linguistique et culturelle à l'Amérique situé au sud du grand Rio. Même s'il y a des petites sections, comme la Guyane française ou le Surinam néerlandophone, il est une grande section, le Brésil. En soubassement de cette unité, il existe un imaginaire héritier du geste bolivarien. La volonté d'intégration continentale est la traduction contemporaine du rêve bolivarien. En revanche, la Caraïbe a été balkanisée par quatre puissances coloniales. Il n'existait pas de geste d'un « libertador » pan-caraïbe, seulement des histoires parallèles de soulèvements de peuples. Le legs de ses colonisateurs, très divers, a été le maintien des rapports culturels et politiques privilégiés avec les anciennes métropoles et l'ignorance des voisins immédiats ne parlant pas la

même langue. Même la résistance à l'impérialisme américain, autre dénominateur commun des mouvements populaires des Amériques, n'a concerné que les hispanophones et la Caraïbe. Au titre des legs négatifs de l'histoire coloniale, il y a la fragmentation des statuts politiques : Etats indépendants, DOM-TOM, Etats libres associés, territoires d'Outre-Mer britanniques, Royaume du Commonwealth, etc. Aussi, autant l'intégration du continent est un prolongement de son histoire, autant l'intégration de la Caraïbe est à contre-courant de son histoire. D'où sa difficulté. Certains diront qu'il y a le CARICOM et l'association des Etats de la Caraïbe. Il faut relativiser : on a vu le faible niveau du commerce ; la force du CARICOM, plutôt que de nature à intégrer les Etats, joue un rôle politique, notamment à l'ONU. Mais ce rôle politique est lié au poids de la population, non au poids économique.

Les économies de la région sont concurrentes : elles gravitent toutes autour du tourisme sans que la notion de complémentarité soit une réalité pour mettre en place un grand marché commun du tourisme. Ce sont des défis que l'on doit aborder. L'intégration, en dehors de ces projets économiques, doit avoir une dimension politique. Il faut que ces Etats aient envie de dépasser certaines de leurs différences et mettent en place un agenda commun sur des thèmes politiques. Même la capacité des négociations passe par un positionnement politique. D'après les responsables de la coopération de la République Dominicaine, il est très compliqué de présenter des projets à l'Union Européenne. Il y a un décalage entre le temps de l'Union Européenne et le temps des besoins des pays de la région. Le temps de percevoir les financements pour réaliser des investissements, la conjoncture a changé ! Ce sont des problèmes à régler. Les mécanismes européens ne sont pas toujours transparents – il faut passer par un travail de lobbying – et ils sont difficiles à gérer.

Parmi les institutions à géométrie variable de l'hémisphère, deux ont joué un rôle de catalyseur pour montrer des formes d'intégration autres que par le seul marché : l'ALBA et Petro-Caribe. L'ALBA, créée en décembre 2004, comprend 11 membres ou membres invités, dont six de la Caraïbe. Elle fonctionne sur des bases différentes des mécanismes libéraux classiques, en particulier en mettant en avant la complémentarité en lieu et place de la concurrence. Petro-Caribe, fondé en juin 2005, regroupe les Etats de la Caraïbe auquel sera fourni du pétrole à prix réduit. Ces deux institutions régionales vont à contre-courant de l'évolution des politiques de l'Union européenne.

L'impulsion pour l'intégration dans les Caraïbes s'inscrit dans un mouvement général d'intégration latino-américain total ou partiel, soit au travers de l'ALBA dans une logique d'autonomisation à l'égard des Etats-Unis, soit de l'UNASUR qui réunit tous les Etats

de l'Amérique du Sud et tous les Etats membres de la CELAC. C'est un grand espoir pour la région. Nous verrons ce que donnera la réunion à Santiago de Chile. Plus il y aura d'intégration latino-américaine, plus il y aura d'intégration caribéenne.

Pour conclure, je voudrais souligner deux configurations dans lesquelles la République Dominicaine est impliquée et qui vont modestement dans le sens de cette intégration. En 2013, l'année de la République Dominicaine en Guadeloupe, mais aussi la coopération renforcée entre la République Dominicaine et Haïti qui a été le fruit d'une vague de solidarité spontanée et n'obéit à aucune consigne extérieure. C'est une amorce de sous-intégration régionale que la France et l'Union européenne devraient davantage soutenir. Il faudrait un poids à l'intégration politique et examiner de quelle manière systématiser toutes ces réflexions pour être capable d'aborder les vrais problèmes au moment de négocier et de rapprocher ces deux régions du monde.

### **Fred Constant**

#### **Ambassadeur Délégué à la coopération régionale pour la zone Antilles Guyane**

Je salue l'initiative qui nous réunit aujourd'hui à la Maison de l'Amérique latine, qui devient pour l'occasion la Maison de l'Amérique latine et des Caraïbes. Durant les trente dernières années, l'objet d'étude que sont les Caraïbes a connu des évolutions variables, tantôt traité dans les espaces universitaires et académiques, tantôt absent. J'espère que cette question est installée durablement dans le paysage scientifique, tant il est vrai qu'il fait partie de ces objets d'étude qui, au-delà même de leur intérêt propre, permettent d'élaborer des concepts qui peuvent se révéler pertinents pour d'autres zones du monde. J'invite les organisateurs à associer autant que faire se peut les universitaires et chercheurs de cette région à ces travaux et à ceux qui découleront de ce colloque.

Dans le tableau général qui vous a été brossé ce matin, quelle place occupent les départements français des Amériques (DFA) ? A l'évidence, cette place est singulière, pour une raison simple : pendant de nombreuses décennies, les départements français des Amériques ont tout simplement été artificiellement coupés de leur environnement géographique. Leur seul horizon politique légitime était leur insertion au sein de l'espace républicain français et, plus tard, leur insertion au sein de l'espace communautaire qui, à l'époque, ne s'intéressait pas du tout à leur intégration régionale. C'est une donnée majeure qui permet de saisir les vicissitudes mais aussi les promesses de l'ouverture régionale que connaissent les DFA aujourd'hui.

Les lignes ont commencé à bouger – je parle de coopération institutionnelle et non des échanges informels qui n'ont jamais cessé d'être entre les départements français d'Amérique et les pays voisins immédiats – dans les années 90 avec prudence. Elles ont évolué avec un peu plus d'audace dans les années 2000. Depuis la fin des années 2000, nous vivons un troisième cycle d'impulsion d'intégration régionale des départements français des Amériques. Cette impulsion a une triple origine : l'Etat français, sans lequel rien n'est possible ; les collectivités décentralisées qui sont à l'origine de ce déplacement de ligne ; et l'Union européenne. Ces politiques de *stop-and-go* sont rythmées par des enjeux de politique intérieure qui ont des conséquences les relations que les DFA ont pu avoir avec l'Europe.

Il y a en ce moment une relance politique de la CARICOM, au moins dans la rhétorique politique, et cela n'est pas fortuit. L'OECE a adopté son traité révisé en 2010, nous vivons en ce moment les premiers temps de la mise en œuvre de ce traité révisé. L'AEC vient d'avoir un nouveau Secrétaire général sur lequel beaucoup d'espairs sont fondés. L'insertion régionale des DFA est une préoccupation relativement récente des pouvoirs publics et de l'Union européenne. Pendant trop longtemps, les élites politiques, y compris les élites politiques des DFA, étaient dans une relation bipolarisée avec les centres de pouvoir français et parisiens. Un homme politique de l'envergure d'Aimé Césaire n'a fait que deux missions dans un pays tiers de la Caraïbe ! La première a eu lieu en Haïti à l'invitation d'André Malraux, la seconde a eu lieu à Miami où il a été fait docteur *honoris causa*. Cela donne une idée des choses.

Les élus locaux ont pris la mesure de l'essoufflement de la relation bipolarisée avec la métropole. A force de lobbying et de revendications, ils obtiennent du Gouvernement, à l'époque conduit par Michel Rocard, l'ouverture d'un premier espace de respiration. Cela se traduit par l'organisation de la première conférence interministérielle sur la coopération régionale dans la zone Antilles – Guyane les 5 et 6 avril 1990 à Cayenne. Il y fut annoncé la création d'un poste d'ambassadeur délégué interministériel à la coopération régionale, rattaché au Premier ministre. On parle bien de coopération et non d'intégration, en effet, s'agissant des DFA. Le Fond interministériel à la Coopération, auquel le Ministère des Affaires étrangères contribuait, est institué. Il était très bien doté à l'époque. Il bénéficiait en outre du soutien de la Caisse centrale de Coopération économique, qui était l'organisme qui a précédé l'AFD ainsi que du Fond d'Aide à la Coopération.

Il faut souligner la concomitance de la création de ce fond avec la signature de la Convention de Lomé, qui intervient la même année. C'est en 1990 que la République



Dominicaine et Haïti sont signataires de l'accord. Cela fait passer le nombre de pays caribéens intéressés par ces accords à 17. Le FED intervient avec un volet régional, la coopération régionale est présentée comme un axe privilégié de la politique de l'Union européenne. Les premiers crédits européens ne bénéficieront aux DFA que vers la fin des années 70...

La deuxième séquence s'ouvre dans les années 2000. Comme souvent, après un grand élan, les acteurs se sont essouffés... pour le dire pudiquement. Là encore, on assiste à la conjonction entre une initiative de politique intérieure franco-française – l'adoption de la loi d'orientation pour l'Outre-Mer le 13 décembre 2000 – et une initiative d'impulsion européenne – les accords de Cotonou, signés le 23 juin 2000 entre l'Union européenne et les pays ACP. L'article 28 de ce traité ouvre pour la première fois la coopération régionale avec les pays ACP au pays d'Outre-Mer et territoires d'Outre-Mer et aux RUP, puisque, en droit communautaire, les DFA sont des régions ultrapériphériques de l'Union européenne.

La loi du 13 décembre 2000, sur laquelle nous vivons encore, institue de nouveaux fonds, les fonds de coopération régionale, qui sont placés auprès des préfets des DFA. Le fond qui alimente la coopération régionale n'est plus interministériel. Il est rattaché à un ministère, qui était le Ministère de l'Intérieur et est devenu le ministère de l'Outre-Mer. Ce fond est moyennement doté à l'époque... pour ne rien dire de ce qu'il est devenu à l'heure actuelle.

Des nouvelles mesures intéressantes ont été apportées par cette loi, même si elles n'ont pas été tellement utilisées, notamment la possibilité pour la région des DFA d'adhérer à des organisations régionales ; la possibilité de confier à un président d'assemblée délibérante le soin de représenter la France au sein d'une réunion internationale ou au sein d'une organisation régionale ; le pouvoir de négociation délégué par l'Etat français à des élus dans le domaine de leurs compétences intérieures avec des pays tiers de la Caraïbe.

Quel bilan peut-on tirer de cette double séquence ? En termes de coopération régionale, les résultats que nous avons pu enregistrer ne sont pas négligeables, même s'ils restent limités. Nous sommes sortis de l'incantation qui, pendant longtemps, tenait lieu d'argumentaire aux élus des DFA, qu'ils soient nationaux ou locaux. On est entrés dans une institutionnalisation et une structuration de ce qui était jusque-là vécu sur le mode du ponctuel, de l'informel et du court terme.

En revanche, en termes d'intégration régionale, les résultats sont décevants. Le commerce régional, l'un des juges de paix en la matière, est resté faible et déficitaire pour les

DFA. On ne peut pas citer un seul projet commun aux RUP, aux PTOM et aux ACP alors que c'est un critère important. Le tourisme intra-régional a progressé mais pas dans un sens favorable aux pays des DFA. Ce sont les pays tiers de la Caraïbe qui ont bénéficié d'investissements en provenance des DFA mais pas l'inverse. D'une manière générale, quand on regarde les projets qui ont eu cours pendant cette vingtaine d'années, on note dans la plupart des cas une insuffisance dans la conception de ces projets, qui sont par ailleurs parfois foisonnants d'idées. Ce sont des projets peu coordonnés, peu structurés et rarement évalués. Nous avons beaucoup de travail à faire.

Pour conclure, nous assistons bien à une nouvelle relance de la coopération régionale depuis 2011. La coopération régionale n'est plus un objet d'affrontements idéologiques mais fait partie du répertoire d'actions de l'ensemble du spectre politique français. L'Etat est devenu un acteur essentiel et un partenaire de premier plan des collectivités régionales, qui continuent à être les aiguillons des différentes étapes que nous nous préparons à franchir. Ceci a lieu à un moment où officiellement nous parlons de plus en plus en France de « diplomatie territoriale » et de « diplomatie économique ». Il n'est pas fortuit d'entendre ces termes dans la bouche du Président de la République à l'occasion de la conférence des ambassadeurs, ni dans la bouche du Ministère des affaires étrangères lors de la clôture de cette même conférence annuelle. Nous avons actuellement deux chantiers qui ont été évoqués par le Conseil diplomatique du Ministre des Outre-Mer : mener à bien les démarches d'adhésion qui ont été engagées par les DFA auprès d'organisations régionales comme l'OECO, la Communauté des Caraïbes et l'AEC ; l'affectation dès janvier 2013 de 13 agents publics territoriaux des DFA dans les missions diplomatiques et consulaires françaises de 11 pays. La proximité géographique ou culturelle supposée entre pays limitrophes n'a jamais tenu lieu de politique de coopération régionale, laquelle se construit, voire se conquiert.

### ***Claudio Dondi***

#### **Président de SCIENTER**

Merci à toutes et tous pour cette invitation. Je vais vous parler du point de vue de l'Union européenne. Je travaille depuis 15 ans sur des thématiques de coopération académique, de recherche, entre l'Europe, l'Amérique latine et un peu les Caraïbes.

J'ai été invité à ce colloque en raison de mon travail pour la promotion d'un espace commun de l'enseignement supérieur entre l'Union européenne et les Caraïbes. Dans ce cadre, je suis porteur d'un travail à la fois humble et ambitieux qui se propose de

structurer spécifiquement cet espace. C'est un projet que nous avons conçu il y a cinq ans. Il s'agit de doter de quelques vertèbres ce processus. Le cerveau est dans les échelons intergouvernementaux qui ont créé l'objectif politique mais, selon nous, ils ne l'ont pas assez soutenu depuis la fin des années 90.

Nous sommes partis de l'idée qu'il était nécessaire d'organiser depuis la base un mouvement académique pouvant venir en complément de cette dimension intergouvernementale de création de processus. Ce projet a été lancé à partir d'un projet antérieur qui avait établi un diagnostic en ce domaine en 2008. Ce nouveau projet a cherché à rénover le diagnostic, à animer quelques initiatives structurantes et à en finir avec certaines recommandations. Il a pris fin au mois de juin 2012 après trois ans et demi d'existence. Evidemment, il vise aujourd'hui à contribuer aux objectifs communs du sommet académique qui est organisé avec le soutien de la Fondation EU-LAC, de l'Institut des Amériques et d'autres institutions du domaine.

Nous aurons aussi prochainement une réunion plus réduite, tout aussi ambitieuse, auprès des décideurs politiques de Bruxelles. Nous essaierons de résumer nos travaux et d'ouvrir le débat sur certaines de nos préoccupations quant à la programmation européenne de 2014 à 2020. Nous rapporterons le sujet de l'intégration lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement avec des ressources politiques renouvelées. Je voudrais vous présenter certains des résultats de notre projet, coordonné par l'Université de Bologne avec 32 collaborateurs et partenaires officiels, 25 provenant d'Amérique latine, 7 d'Europe et quelques représentants officiels des Caraïbes. Certains partenaires ont été associés qui, techniquement, ne pouvaient percevoir de fonds du projet mais qui partageaient le modèle opérationnel.

Le diagnostic principal qui résulte de ce programme, établi avec la contribution de plus de 2 000 acteurs de l'enseignement supérieur d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'UE, est un manque d'information. L'objectif de créer un espace commun pour le monde académique des deux régions est en effet profondément méconnu. Il n'y a pas la conscience d'un objectif politique touchant cette volonté de collaboration.

Les activités, cependant, s'accroissent. En cela, la nouvelle phase d'Alpha 3 joue un très grand rôle. Il a offert un instrument financier intéressant bien qu'imparfait, faute d'intégrer la zone caribéenne. Nous nous trouvons dans une situation un peu étrange dans laquelle le monde académique manifestait son intérêt pour ce processus et voulait en faire partie mais ne pouvait pas être financé.

Deuxième élément de diagnostic : la création de valeur ajoutée. L'Amérique latine a aujourd'hui un autre rôle à jouer par rapport au rôle qu'elle jouait il y a cinq ou six ans.

L'intérêt des universités européennes en coordination avec les universités latines a augmenté du point de vue individuel et institutionnel. Il existe de nombreux réseaux, qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, non par mauvaise volonté mais par inertie. Le mot d'ordre du projet vertébral était « intégration », pas simplement du point de vue régional mais aussi dans le sens d'une vision d'ensemble, de synergie, de manière à éviter des doublons de financement, afin d'arriver à un débat ouvert pour ce qui concerne les objectifs de cette intégration pour ensuite converger.

Autre élément de diagnostic : la faiblesse de l'impulsion politique. Heureusement, cette année, l'impulsion politique semble être plus énergique, nous espérons que le Sommet de Santiago confirmera cette impression. Reste que le problème du programme ALFA III est qu'il ne sera pas suivi d'un programme ALFA IV ! La coopération dans le domaine de l'enseignement se réunifiera dans un seul programme qui se nommera *Erasmus for all*.

Le programme bi-régional, qui n'a pu être tri-régional, n'existera pas. Dans le cadre des documents préalables pour *Erasmus for all*, on parle d'Amérique latine mais pas des Caraïbes, ou bien de manière marginale, sans prendre en compte l'historique d'objectifs politiques qui ont été lancés en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dernier point : la nécessité de concentrer notre attention non pas seulement sur les ressources financières mais aussi sur notre *modus operandi*, lequel pourrait réellement constituer un changement du point de vue de notre efficacité. Concrètement, le projet a voulu laisser un héritage : la création d'unités *ad hoc* dans chacune des structures participantes. Ce sont des stratégies d'internationalisation qui vont au-delà de l'échange des professeurs et d'étudiants et qui sont aussi un dialogue avec le monde extérieur. Nous avons créé, dans le cadre de ce projet, la métaphore du « pont d'ivoire » pour la substituer à celle de la « tour d'ivoire ». Nous avons voulu penser l'université comme chef de file de la transformation de l'internationalisation. En pratique, ce n'est pas si facile. Ces unités ont pris toutes les fonctions de coordination interne de dialogue avec les décideurs régionaux et locaux, d'impulsion vers les réseaux, de manière à ce qu'ils travaillent mieux ensemble.

S'agissant de l'ouverture de l'université au monde extérieur, les Européens n'ont pas que de bonnes expériences. De même, on en trouvera de bonnes et de mauvaises en Amérique latine. Nous avons voulu cependant insister sur le rôle actif que l'Université peut jouer au sein de nos sociétés.

Dans le cadre de cette coopération, j'ai pu étudier les liens entre Europe et Caraïbes. Une chose me paraît inquiétante : l'enseignement supérieur ne fait pas partie des toutes

premières priorités officielles. Ne pas mettre ces questions au centre des stratégies me semble dommage. Le « triangle de la connaissance » évoqué par le Commissaire Barroso est pourtant une notion pertinente, même du point de vue du marché. Il faut à tout prix faire avancer la recherche et articuler les coopérations en matière d'enseignement supérieur de recherche. Ce doit être une priorité du développement économique et social de la région caribéenne.

Les Caraïbes sont une des régions du monde qui souffrent le plus de la fuite des cerveaux, laquelle affecte lourdement l'économie et la société. Les technologies actuelles sont une piste de solution pour éviter aux universitaires d'avoir à choisir entre partir travailler à l'étranger pour obtenir des salaires et des conditions de vie meilleures ou rester chez soi en étant mal payé dans un pays qui n'a pas de conditions de vie favorables. Nous avons engagé une réflexion avec les *West Indies Universities* sur le potentiel de la mobilité virtuelle et la manière de collaborer en ligne sur des thématiques académiques. S'agissant de l'inclusion des Caraïbes au sein des priorités régionales d'*Erasmus for all* : nous allons voir prochainement de quelle manière la politique culturelle peut trouver un instrument dans ces programmes de l'Union européenne.

Terminons ce propos par une note positive : la présence conjointe de conditions défavorables peut être un moteur pour développer une nouvelle convergence d'énergies. Espérons que le sommet prochain de l'Union européenne, d'Amérique latine et des Caraïbes puisse confirmer cela. La thématique du « triangle de la connaissance » pourrait être un des projets structurants de l'activité de cette fondation.

---

## Débat

---

### **Jean-François Claverie**

J'ai une question pour Monsieur Constant. Dans votre communication, vous n'avez pas évoqué l'expression « coopération décentralisée », c'est-à-dire la coopération des collectivités locales françaises d'Outre-Mer, régions et départements. Pourquoi ?

### **Fred Constant**

L'expression ne m'est pas venue mais c'est exactement de cela qu'il s'agit. On parle aujourd'hui, pour faire plus chic, de « diplomatie territoriale ». Il s'agit bien des actions menées par les collectivités territoriales et leurs regroupements. Je n'ai pas non plus mentionné la mission d'André Laignel qui doit faire très prochainement des propositions notamment en ces domaines.

### **Jorge Valdéz**

S'agissant de la diversité dans les Caraïbes, la coopération macroéconomique dans les Etats insulaires est d'un niveau équivalent à d'autres régions. Malheureusement, les médias n'en parlent guère. Des pays sont lourdement endettés, comme la Jamaïque, qui l'est à hauteur de 120 % de son PIB. Ces cas n'intéressent pas le *Financial Time* et consorts... on n'en parle donc pas.

Le faible écho de ces questions dans les médias conduit probablement beaucoup de décideurs à considérer qu'il n'y a pas d'urgence à traiter ces situations. C'est pourtant une situation due au système bancaire local. C'est une situation explosive. Comment trouver un cadre qui puisse créer des dynamiques d'échanges entre les pays à partir de bonnes expériences ? Ne faudrait-il pas créer d'autres institutions dans d'autres secteurs ?

### **Fred Constant**

Votre observation est très pertinente. On met là le doigt sur un mécanisme souvent passé sous silence, celui de la raison d'être des processus d'intégration régionale. Cela se retrouve dans les discussions autour de l'Union européenne : on dit que la crise est un facteur répulsif. Elle devrait être le contraire, un facteur incitatif d'intégration, si la raison d'être de l'intégration régionale est bien un espace d'intégration solidaire et

non pas simplement d'intégration libérale. On arrive là dans des questions politiques et idéologiques dans lesquelles je n'entre pas.

### **Henri Claude, doctorant à l'Université Strasbourg**

Je travaille actuellement sur un processus de dialogue interreligieux en Haïti. Un intervenant vient d'évoquer la possibilité de créer des échanges entre des chercheurs d'Amérique latine et de la Caraïbe. Existe-t-il des processus en cours permettant de créer cet échange ? En Haïti, le débat sur la réforme de l'université bat son plein. Ces échanges sont en toile de fond de toutes nos réflexions. Y a-t-il une démarche à suivre afin d'aboutir à cet échange scientifique ?

### **Michèle Dominique Raymond**

Le processus est déjà en cours mais vous pouvez prendre le train en marche ! L'ambassadeur de la République Dominicaine aurait aimé pouvoir présenter des projets dans ce cadre avec des partenaires haïtiens. Vous pouvez vous rapprocher de nous sur cette question.

Tout le monde se plaint de la complexité des appels à propositions européens. Je crois qu'il ne faut pas exagérer cette complexité. Je me suis rendu au FESPACO il y a quelques temps. Une femme et 12 porteurs à projet, qui n'ont pas fait de grandes études, ont réussi à obtenir un financement de 450 000 euros de la part de Commission européenne. Ne vous laissez pas complexer par les appels à propositions et les lignes directrices. Il suffit d'être très méthodique et rigoureux dans la manière de répondre aux questions. Le financement est souvent au bout du chemin.

### **Olivier Giron, DREIC**

Je prépare avec nos collègues de l'IdA le premier Sommet académique qui se tiendra en janvier 2013 à Santiago du Chili. Je voudrais apporter quelques précisions par rapport à ce que disait Monsieur Dondí. Une première phase de rapprochements est intervenue pour essayer de créer un espace commun d'enseignement supérieur entre UE, Amérique latine et Caraïbes entre 2000 et 2007. Pour diverses raisons, notamment parce que l'intégration des systèmes universitaires et de recherche en Amérique latine et en Caraïbes était peu avancée, il n'était pas facile de trouver des ancrages permettant de trouver des parcours entre UE, Amérique latine et Caraïbes.

Pour revenir à la situation de la Caraïbe dans ces enceintes de dialogue surtout très politiques, on y constate malheureusement le quasi absentéisme des universités de

la Caraïbe. Une réunion préparatoire s'est tenue à Lima, après celle de Paris. Nous n'y avons vu aucun représentant de la Caraïbe ! Il faudrait créer une organisation de l'ensemble de ces universités qui, elles-mêmes, à cause des origines historiques, linguistiques, culturelles, sont différentes. Il faudrait créer des synergies entre des grandes universités latino-américaines qui sont plus en visibilité, notamment du point de vue de la recherche scientifique, et des universités européennes qui voudraient bien se donner la main dans des projets qui permettraient de créer des mobilités à la fois d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs, etc. A nos amis des pays de la Caraïbe, je dis : « ne boudez pas ces organisations ! » Elles ont sans doute des défauts mais, sans elles, rien de vraiment concret ne saurait être initié.

### **Carlos Quenan**

Merci de ce retour. Il y a en effet un effort à faire pour renforcer la présence des universités de la Caraïbe.

### **Fred Constant**

Il existe deux associations, l'UNICA, l'Association des présidents d'universités de la Caraïbe et la CORPUCA, une émanation de l'AUF régionale. Il faut parvenir à identifier les bonnes structures et à travailler directement avec elles.

### **Laura Faxas**

Concernant les pays des Caraïbes, plus exactement de la CARICOM, il me semble nécessaire qu'une volonté politique s'affirme pour essayer de créer un réseau. Cela implique d'informer les acteurs, de traduire les documents en anglais, de les envoyer aux décideurs, etc. Lorsque je suis arrivée à l'UNESCO en 1997, les ambassadeurs hispanophones avaient décidé de ne pas traduire en anglais les documents, refusant de payer pour cette traduction !

### **Carlos Quenan**

Face à ce panorama, que pensez-vous de l'intégration régionale pour combattre les phénomènes présentés, qui sont plutôt négatifs ?

### **Anthony P. Maingot**

Le point le plus délicat concerne l'autonomie qu'ils ont acquise aujourd'hui. Nous voyons ce qui arrive aux Bermudes, aux îles Caïman, etc. Plus ils ont d'autonomie,



moins l'on peut leur mettre de pressions. Cela est apparu clairement dans un débat aux îles Caïman au cours duquel le Ministre des Finances a déclaré, approximativement, la chose suivante : « rappelez-vous qu'ici, les décisions sur la finance sont prises conjointement par trois entités : l'opinion mondiale, l'opinion britannique et la nôtre. Rien ne se fera ici sans nous consulter ». Les îles Caïman étaient à une certaine époque un département de la Jamaïque, dont ils se sont séparés pour gagner cette autonomie interne. Il en va de même pour les Bermudes, qui disposent de revenus gigantesques. Les acteurs du secteur afro-bermudiens ne veulent rien changer. Pourquoi le voudraient-ils, d'ailleurs ? Là-bas, le PIB par tête atteint 97 000. Le problème est que la bourgeoisie des Caraïbes place elle aussi son argent là-bas. Les liens interbancaires, renforcés par les technologies modernes, sont extraordinaires. Vous appuyez sur un bouton, et aussitôt des millions de dollars sont transférés d'un point à un autre du globe !

Je voudrais aussi répondre aux propos de Jorge Valdez. J'ai le plus grand respect et la plus grande affection pour Leonel Fernández, que je connais bien. Je crois cependant que c'est un incorrigible optimiste. Car, enfin, le Venezuela jette son argent par les fenêtres : qui paiera ses dettes ? Imaginez-vous la Jamaïque ou Cuba éponger une telle dette ? Certainement pas ! Le Venezuela prête de l'argent qui lui vient de la Chine pour pouvoir combler ses déficits. Mais il conserve sa politique diplomatique. On traverse en ce moment aux Caraïbes un rideau de fumée. On ne parle jamais de cela, paralysé sans doute par la peur d'offenser les uns ou les autres. C'est un privilège des universitaires, que les diplomates nous envient, de dire les choses clairement, telles qu'elles sont. L'époque où des dirigeants du niveau de Fidel Castro pouvaient décider en 5 minutes à deux ou trois de la création d'un aéroport ou d'une grande infrastructure est définitivement révolue.

### **De la salle**

Je voulais réagir à ce qu'a dit Monsieur Maingot, avec qui je ne suis pas d'accord. Contrairement à ce que vous dites, ces temps ne sont pas terminés. Nous pouvons encore faire des choses. Et, oui, nous allons payer. La République Dominicaine paye, la Jamaïque paye, tous ces pays paient en application de leurs engagements.

---

# Intégration régionale et insertion économique internationale de la Caraïbe : entre unité et morcellement

---

## **Table ronde modérée par Viktor Sukup**

**Chercheur à l'IRELAC**

L'intégration régionale est d'une importance et d'une complexité extrême dans les Caraïbes. Il s'agit là de pays de très petites tailles. Les trois pays les plus grands ont autour de 10 millions d'habitants. Les plus petits comptent moins de 100 000 habitants. Nous savons aussi en Europe que les populations insulaires compliquent un peu les choses du fait de spécificités et d'identités nationales un peu compliquées qui sont difficiles, parfois, à mettre en rapport avec les autres identités plus continentales.

La CARICOM fête bientôt ses 40 ans. Elle a été fondée en 1973. La plupart des pays des CARICOM, qui sont les îles Caraïbes anglophones, viennent juste de fêter leurs 50 ans d'indépendance. Cette intégration régionale butte sur beaucoup de problèmes. Nous parlerons de cela et de l'intégration mondiale, car ces pays ne peuvent pas uniquement s'intégrer entre eux, ils doivent aussi s'intégrer dans un contexte plus large, notamment l'Amérique latine, les Amériques en général et le monde.

## **Victor Bulmer-Thomas**

**Chercheur à l'Institut des Etudes Latino-Américaines de Londres (ILAS),**

**Professeur émérite de l'Université de Londres**

Pour une bonne partie des Caraïbes, un consensus a vu le jour dans les années 50, selon lequel l'avenir se trouvait dans une croissance menée par les exportations et ayant comme moteur les services, notamment le tourisme en direction d'Amérique du Nord et d'Europe. Ces stratégies ont effectivement contribué à une augmentation du PIB par habitant, lequel a été emmené à des niveaux historiquement élevés. Cependant, cette stratégie semble aujourd'hui avoir perdu de la vitesse et il ne semble y avoir aucun successeur évident, hormis quelques exportateurs de minerais tels que la Guyane ou le Surinam.

Il faut répondre à ce pessimisme en commençant par rappeler quelques définitions. Le concept de Caraïbes que j'utilise ici est celui de toutes les îles, plus les trois Guyanes et Belize. Il s'agit d'un ensemble formé de 28 pays que l'on peut distinguer en 16 pays indépendants et 12 non indépendants. Nous ne prenons pas en compte Haïti.

Cette région a joui d'une excellente croissance jusque dans les années 1960. Cependant, le taux de croissance décennal qui est défini comme la moyenne sur 10 ans a ralenti fortement, ce qui est décevant car la région semblait être revenue à des taux de croissance importants. On est revenu à une baisse de croissance, celle qu'on observait il y a 20 ans. Le taux de croissance décennal est en chute depuis 5 ans ; il ne remontera pas à court terme.

Les Caraïbes n'exportent pas seulement des biens mais aussi des services, les deux additionnés forment ce que l'on appelle les exports totaux. Si l'on calcule le ratio de ces exports par rapport au PIB depuis 1960 pour l'ensemble de la région, on constate que le ratio a fortement augmenté, passant de 30 % à 50 % il y a tout juste quelques années de cela.

Cette croissance a atteint un pic en 2004. Depuis, ce rapport a diminué, en dépit du fait que l'Amérique du Nord et l'Union européenne, les deux marchés d'exportation les plus importants, ne soient pas entrés dans la récession avant 2009. Effectivement, on constate que le ratio est revenu à son taux de la fin des années 70. Bien entendu, il existe des variations entre les sous-régions et les pays qui constituent les Caraïbes. Cependant, il est frappant de voir que, avec l'exception de Cuba, qui maintenant est de retour dans l'économie mondiale avec vigueur, le rapport des exportations par rapport au PIB a chuté quasiment partout. Le déclin le plus spectaculaire a été relevé dans les départements d'Outre-Mer français et au sein du CARICOM.

Cependant, la croissance n'a pas besoin d'être tirée par les exportations. De nombreuses autres possibilités existent, même si elles ne paraissent pas devoir être pérennes dans un avenir proche. En effet, leur mise en place impliquerait soit une augmentation de l'endettement, soit des importations nettes, ce qui serait un suicide dans le contexte actuel pour quasiment tous les pays. Une croissance équilibrée serait judicieuse si le rapport entre PIB et exportations n'avait pas chuté. Cependant, comme nous l'avons vu, ce rapport a fortement diminué et une stratégie de croissance à long terme doit donc mettre l'accent sur les exportations.

Une stratégie de croissance tirée par les exportations doit ainsi être définie, ce qui implique certains choix importants, puisqu'il y a nombre de priorités conflictuelles. Les exportations peuvent être des exportations de biens ou de services, interrégionales ou

extrarégionales, ces dernières sont soit en Amérique du Nord ou en Europe pour les marchés traditionnels, soit, pour d'autres marchés non traditionnels, dans le reste du monde.

Dernier point, non le moindre : aucun de ces choix ne sera judicieux si le pays qui exporte n'est pas compétitif au niveau international. La première considération est de savoir s'il s'agit d'exportation de biens ou de services. Les Caraïbes ont du mal à concourir en lice internationalement pour les biens autres que les minerais, à moins que n'existent des accords commerciaux préférentiels. Ces préférences sont cependant en diminution. Même l'APE n'apportera sans doute pas de grands changements à cet égard.

Les perspectives à long terme d'exportation de marchandises (hors minerais) ne sont pas très bonnes, bien que la hausse récente des prix de l'alimentation au niveau mondial signifie qu'il y aura peut-être une augmentation des exportations de produits alimentaires pour les quelques pays qui ont la capacité de produire un excédent alimentaire. Les services constituent à l'heure actuelle 30 % des exportations totales. Cependant, le tableau est très différent si l'on exclut Porto Rico où ce sont essentiellement les exportations de produits assemblés qui dominent, ainsi que Trinité et Tobago dont les exportations en énergie sont importantes.

La majorité des exportations de services viennent toujours du tourisme. Ce marché reste significatif ; les touristes arrivent essentiellement d'Amérique du Nord et d'Europe. Près de 10 % de la population mondiale fournit 87 % des recettes du tourisme, ce qui ne serait pas un problème si l'Amérique du Nord et l'Union européenne étaient en forte croissance, ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs, la part des Caraïbes dans le tourisme mondial a diminué depuis 2003 et cela bien avant que ces marchés entrent en récession. Le marché traditionnel du tourisme n'est pas saturé dans les Caraïbes mais les offres proposées semblent très défraîchies.

Il faut repenser cette offre, tout en reconnaissant que le tourisme traditionnel est seulement l'un des types d'exportation des services que les Caraïbes peuvent vendre. Effectivement, les exportations de services qui ne sortent pas du domaine du tourisme constituent déjà 25 % de toutes les exportations de service. Un groupe de travail qui puise dans certaines expériences intérieures et extérieures à la région mériterait d'être créé pour identifier quelles exportations de services non traditionnels auraient les meilleures chances de réussite dans les 10 à 20 prochaines années. Le prochain choix stratégique concerne l'équilibre à trouver au niveau des échanges intra et extra régionaux. Le seul système d'intégration limité à cette région est la communauté caribéenne. Au sein du CARICOM, il y a également l'organisation sous régionale des pays de la Ca-

raïbe orientale, l'OECO, qui est un système d'union monétaire. Cependant, CARICOM, si l'on exclue Haïti, ne représente que 25 % des échanges dans les Caraïbes, 20 % du PIB et 15 % de la population. CARICOM ne représente donc pas la Caraïbe dans son ensemble et a d'ailleurs eu du mal à défendre les intérêts de ses membres qui ont été sujets à discrimination dans le monde extérieur.

Sans compter Haïti, CARICOM a un marché intérieur de moins de 7 millions de personnes. Ces dix dernières années, les échanges commerciaux intra-régionaux rassemblaient seulement 10 % des échanges de marchandises. Tous les systèmes d'intégration doivent trancher entre l'approfondissement et l'élargissement : le CARICOM ne fait pas exception. Mais ces 25 dernières années, tous les efforts du CARICOM ont visé à approfondir le système d'intégration malgré la petite taille du marché. Pour le CARICOM, cela n'a pas fonctionné comme prévu et il est peu probable que ces initiatives donnent des résultats dans l'avenir.

Il serait plus opportun d'élargir plutôt que d'approfondir le marché puisqu'une intégration plus large pourrait permettre de défendre les intérêts de la région dans son ensemble. Il existe de nombreux candidats en faveur de cet élargissement et certains ont déjà des niveaux très importants d'importation par habitant. Ainsi, leur petite population ne les empêche pas d'être des marchés attractifs. Les deux territoires américains, par exemple, ont des importations par habitant trois fois plus élevées que la moyenne de CARICOM ; leurs importations de marchandises sont deux fois plus importantes que celles de CARICOM en dépit d'une petite population. Les tous petits départements d'Outre-Mer ont des importations par habitant qui sont deux fois celles de la moyenne du CARICOM. Les importations de marchandises sont l'équivalent d'un tiers des exportations du CARICOM. Même Cuba, en dépit d'un faible niveau d'importations par habitant, a des importations de marchandises équivalentes à deux tiers de tout le CARICOM.

Le meilleur endroit pour lancer le processus d'élargissement serait les territoires néerlandais, puisque les trois plus importants sont maintenant autonomes dans les faits. L'étape suivante pourrait être les territoires d'Outre-Mer britanniques. L'un d'entre eux est déjà membre et le Gouvernement a récemment publié un livre blanc qui encourage une plus grande intégration entre les autres territoires et le CARICOM. Bien que leurs populations soient très petites, leurs importations par habitants sont cinq fois plus élevées que la moyenne du CARICOM.

Cuba devrait également être un candidat, bien que cela doive prendre vraisemblablement quelques années avant de se concrétiser. La République Dominicaine aurait

toujours dû en être membre et le sera peut-être un jour. Les DOM français et les territoires américains ne devraient pas non plus être écartés, bien que le CARICOM doive en tous cas mettre un terme à son tarif extérieur commun, faute de pouvoir attendre de ces pays qu'ils imposent des droits de douanes sur les importations provenant de leurs métropoles. Haïti devrait aussi être entièrement intégré dans le CARICOM. Evidemment, aucun de ces pays ne souhaite rejoindre le CARICOM dans cette situation. En termes d'échanges, à quoi ressemblerait le CARICOM s'il représentait tous les pays caribéens ? Premièrement, les échanges avec les pays qui ne sont pas encore membres deviendraient intra-régionaux ; deuxièmement, la partie d'échanges avec ces pays qui pour l'heure ne sont pas membres augmenterait très certainement. Les exportations intra-régionales pourraient atteindre un tiers du total, une proportion plus élevée qu'au sein du MERCOSUR, de la Communauté Andine ou que le Marché Commun Centre Américain.

S'agissant des partenaires commerciaux extra-régionaux, les Caraïbes ont toujours eu un socle de pays métropolitains avec lesquels tous leurs échanges commerciaux ont été menés. Ce socle a changé au fil des siècles. Il est constitué aujourd'hui des Etats-Unis, du Canada, de l'Union européenne et du Venezuela. A eux quatre, ces pays représentent 90 % des exportations de marchandises et près de 80 % des exportations de services. Ce qui signifie que les Caraïbes, où les échanges commerciaux sont fondamentaux, sont une région trop dépendante de ces quatre acteurs commerciaux, qui sont tous confrontés à un futur incertain en ce qui concerne la croissance.

L'heure est venue pour les Caraïbes d'élargir ce socle, à commencer par le Brésil, la Chine, le Mexique et la Russie. A l'heure actuelle, ces quatre pays n'importent que très peu des Caraïbes pour ce qui est des biens. Le Brésil représente moins de 1 % des importations, la Chine 0,1 %, le Mexique 0,25 %, la Russie 0,11 % ! Les pourcentages des exportations vers ces pays sont un peu meilleurs, bien que Cuba soit l'exportateur principal. Le potentiel d'augmentation de la part attribuée à ces quatre marchés est considérable, surtout si on inclut les services. Les deux voisins, Brésil et Mexique, ont clairement signifié qu'ils voulaient des relations plus étroites avec les Caraïbes. Pour le Brésil, il s'agit d'un aspect économique puisque les Caraïbes seraient une tête de pont vers les Etats-Unis et l'Europe ainsi qu'une dimension géopolitique. Le Mexique présente l'avantage supplémentaire d'un accès libre des droits de douanes aux Etats-Unis et au Canada au travers de l'ALENA. Seule la Russie n'a actuellement pas de raisons évidentes de renforcer ses relations avec la région.

En résumé, les Caraïbes ont besoin de mettre à jour, plutôt que de remplacer, leurs mo-

dèles de croissance tirés par les exportations. Il faut mettre l'accent sur les exportations de services non traditionnels et sur des échanges intra-régionaux par un élargissement du CARICOM ; il faut aussi ajouter des pays au socle de pays par une concentration des nouveaux marchés sur le Brésil, la Chine, le Mexique et la Russie.

### ***Christian Ghymers***

#### **Président de l'IRELAC**

Merci d'avoir convié l'IRELAC à cette journée destinée en quelque sorte à combler le déficit de recherches et de réflexions sur les Caraïbes. L'IRELAC est un institut interuniversitaire qui agit essentiellement comme une plate-forme de mise en communication de réseaux et qui capitalise sur les latino-américanistes basés à Bruxelles, ce qui ne veut pas dire les belges mais ceux de toute l'Union européenne et même au-delà.

Mon métier consiste depuis longtemps à annoncer des désastres qui, malheureusement, se réalisent. Je crains de ne pouvoir échapper à cela aujourd'hui s'agissant de la Caraïbe. Je ne parlerai qu'en tant que technicien : ne voyez aucun jugement de valeur politique dans ce que je m'appête à vous dire. A mon sens, l'existence même ne signifie rien sans un saut radicalement différent dans son approche de l'intégration régionale. A mon sens, l'Union européenne peut être d'un grand secours pour accomplir ce saut. Nous sommes en tous cas prêts à le faire avec eux.

La croissance très faible des Caraïbes est essentiellement liée à un problème de productivité globale des facteurs, c'est-à-dire d'inefficience. La Caraïbe est économiquement inefficente. Sans une solution à ce problème de productivité, il n'y a pas d'avenir pour la Caraïbe. On assiste actuellement à une éviction par le surendettement qui est catastrophique, qui est du niveau de la Grèce et d'autres cas que nous connaissons. Il y a aussi un manque de diversification dans les produits comme dans les marchés. Toutes les solutions ne passent que par la coopération mais dans un sens novateur. Les Caraïbes sont la seule zone du monde qui exporte majoritairement des services, ce qui a des avantages et des inconvénients, notamment lorsque ces services sont focalisés uniquement sur deux zones en déclin structurel dans le monde.

D'un point de vue macro-économique, si vous retirez la République Dominicaine, qui ait la seule technique qui soit soutenable, bien qu'Haïti et Cuba ne soient pas surendettés et n'aient pas de gros déficits internes ou externes, ce sont des économies qui ont un tel passif de dettes sociales ou politiques que cela revient à une situation insoutenable à moins d'avoir beaucoup de chance... mais je ne suis guère optimiste.

La croissance est de retour dans le groupe 2, comme en Amérique latine, grâce aux matières premières. Le groupe 3 est tout à fait catastrophique : stagnation, surendettement interne et externe, fragilité financière, système bancaire condamné, exposition aux chocs externes, etc.

L'économie de la majorité des Etats est insoutenable et menacée. En particulier, un cercle vicieux est inquiétant, celui du surendettement qui provoque la stagnation, laquelle provoque en retour le surendettement. Des études menées notamment par le FMI montrent que, au-delà de 60 % de dettes, la croissance s'effondre. Dans la Caraïbe, c'est encore plus vrai. Il y a un cercle vicieux de déficit externe avec une baisse de productivité et un manque de diversification. Enfin, ces deux cercles vicieux sont interconnectés par le phénomène de la productivité totale des facteurs, c'est-à-dire l'inefficience de l'économie. L'Amérique latine dans son ensemble, à un degré moindre, est victime de la même inefficience et l'Union européenne souffre de la même maladie. Les erreurs de politique fiscale sont très nombreuses. La région a quelques excuses : les cyclones, le changement de régime de la rente bananière par l'Union européenne – ce qui n'est pas négligeable, cela correspond à 10 % de PIB perdu en quelques années – la trop grande concentration géographique et sectorielle des exportations. Mais il y a aussi des pertes de compétitivité due à une productivité médiocre et, surtout, à la non intégration, à la taille trop petite qui n'a pu être remontée d'entropie de l'organisation régionale.

Il faudrait se concentrer sur la question technique de savoir où est passée la productivité. Quel que soit le dénominateur auquel on compare la Caraïbe – au sens CARICOM – elle est en déclin sur quarante ans, tendance qui n'est pas prête de se renverser. En termes de taux de croissance annuelle, la Caraïbe, sur quarante ans, c'est 2,2 %. Si l'on prend l'ensemble des 136 pays en développement, cela représente 5,1 % sur quarante ans, 3,4 % pour l'Amérique latine. Les autres petites îles comparables à la Caraïbe dans le Pacifique et ailleurs, c'est 4,3 %.

Une analyse du retard de croissance de la région a été apportée par trois fonctionnaires du FMI. Ils tirent trois conclusions majeures. La perte de croissance, qu'elle soit relative ou absolue, vient de la productivité totale des facteurs. La Caraïbe est inefficace ; si elle continue comme cela, elle va disparaître. Le tourisme a freiné cette disparition. Mais il est lui-même menacé car il se base sur deux zones en déclin séculaires, les Etats-Unis et l'Europe. Rien que le tourisme a poussé, en moyenne annuelle, de 4,1 % par an la croissance... si le tourisme s'effondre, que restera-t-il ? Enfin, la petite taille des Etats est un facteur négatif. Le facteur insulaire, que les techniciens du FMI sont parvenus à



isoler économétriquement en tant que tel récemment, est spectaculairement négatif. C'est la preuve une fois de plus que le problème ne peut être résolu que par une autre forme d'intégration.

Les pays intégrés par la monnaie caribéenne n'ont plus de croissance de productivité, les autres pays du CARICOM sont victimes du même fléau, à l'exception des exportateurs de matière première, qui lui échappent un peu, sans toutefois que l'on puisse dire que cela soit dû à leurs mérites propres.

La dette est une donnée majeur du problème : la Caraïbe se prive de la moitié de sa croissance parce qu'elle est surendettée. Au-delà ou aux environs de 90 %, le taux de croissance chute de plus de moitié. Dette et croissance sont une règle de base que l'Europe a découvert récemment malgré toutes les mesures de Maastricht et d'autres qui, bien que critiquées, ont été systématiquement violées, Allemagne en tête, notamment en 2003. Sans résoudre ce problème, il ne peut pas y avoir de solution pour la Caraïbe.

Le taux de change n'a pas été surévalué, il est relativement stable et pas défavorable. Que cela soient les services ou les biens, c'est le désastre. 20 % du PIB de quatre toutes petites îles ont disparu du fait du changement de politique européenne. Mais cela ne suffit pas à expliquer la situation pour l'ensemble de la Caraïbe.

En conclusion, il y a urgence. La seule issue, c'est d'agir ensemble, c'est-à-dire pas seulement entre pays caribéens, mais avec les latinos et avec l'Europe, peut-être même avec les Etats-Unis si cela est possible. La Caraïbe a la chance historique d'être dans la CELAC, elle doit en profiter. Il y a aussi le plan d'actions de Madrid et la Cumbre de Santiago. C'est une autre chance, il faudra voir si la Caraïbe sera capable de la saisir. La dimension régionale peut pourtant créer quelque chose de spécifique en termes d'institutions et de gouvernance, de biens publics régionaux, pour concevoir les réformes qui ne seront pas réalisables dans les temps requis si elles ne sont pas initiées en commun pour bénéficier d'une dynamique. Il faut l'intégration régionale. Il faut passer sur le terrain de la gouvernance, c'est-à-dire concevoir les régulations ensemble, rien de contraignant mais au contraire des incitations. Car le temps manque pour négocier des traités là-bas. Il faut créer des collégialités non au niveau des ministres mais au niveau des experts, mettre en commun les ressources et échanger sur les pires pratiques des uns et des autres dans un esprit d'autocritique réciproque. Il faut autoriser les techniciens à être connectés entre eux en permanence. Il faut créer des réseaux libres qui ne soient pas décisionnaires mais qui fassent le travail. Ce sont des méthodes utilisées en Amérique latine dans le cadre de la CEPAL et qui ont donné des résultats

spectaculaires. Aucun changement institutionnel ni aucun budget ne sont nécessaires, ni d'abandon de souveraineté.

Il faut coopérer pour apprendre ensemble à traiter les problèmes de gouvernance, autrement dit savoir comment gérer son ministre, pour le dire de façon triviale. Les *vested interests* sont tels que les ministres ne sont pas libres. Mais le technicien lui a une petite marge de manœuvre supplémentaire surtout s'il est épaulé par ses collègues des autres îles. L'idée est de gagner du temps dans l'appropriation et la prise de conscience, notamment de l'urgence. Cela crée une dynamique de groupe qui est une sorte d'émulation, de concurrence entre chaque administration pour corriger ses défauts que son voisin est en train de lui faire remarquer. L'émulation permet d'identifier à temps les problèmes, de réduire les risques, d'améliorer les attentes des marchés. On pourrait créer un dialogue macroéconomique de la Caraïbe, qui pourrait être lancé par exemple avec la COFAP au niveau de la CARICOM que l'on pourrait ouvrir à Haïti, à la République Dominicaine et pourquoi pas à Cuba. Il faut échanger d'abord à huit clos, à titre personnel, dans une première étape, sans avoir à décider. De cela émaneraient des rapports qui seraient filtrés à travers la COFAP, laquelle serait obligée de publier quelque chose. Alors se mettrait en place le *democratic accountability* avec un groupe autonome de macro-économistes, qui organisent un débat avec la presse internationale et les opinions publiques locales. Et l'on jugerait si la COFAP fait son travail ou pas, ce qui manque aujourd'hui dans la Caraïbe.

### **Frantz Toussaint**

#### **Maître de conférences à Sciences Po Paris**

Je voudrais vous parler des vecteurs par lesquels se réalise l'intégration régionale. La Caraïbe est marquée par l'unité et le morcellement. Nous allons voir où se joue le morcellement et de quelle manière les acteurs caribéens essaient de relever ce défi. Monsieur Fernández a fait un brillant exposé sur la Caraïbe en la présentant géographiquement, géopolitiquement et culturellement. Un élément organique premier qu'il faut avoir à l'esprit quand on parle de la Caraïbe, c'est la Mer Caraïbe en elle-même. Elle est le dénominateur commun pour parler de cette région, qu'il s'agisse des petites îles ou du concept de grande Caraïbe, c'est-à-dire tous les pays qui ont leurs côtes baignées par la mer Caraïbe. De même, il y a certains facteurs historiques qui participent de la formation d'un objet d'étude que l'on appelle Caraïbe.

L'élément historique déterminant pour les entités qui constituent la CARICOM est l'ori-

gine même de ces pays, laquelle procède essentiellement du type de colonisation. Malgré certaines similitudes entre les Etats en termes de taille et de culture, c'est d'abord une volonté politique qui anime ce projet d'intégration. Il part d'une prise de conscience de la vulnérabilité régionale. Tous les pays et petites îles de la région, s'il y a une menace, savent qu'ils sont tous concernés et tous affectés. Cela concerne aussi bien les catastrophes naturelles que le trafic de drogue, par exemple. Les frontières sont très poreuses, de sorte que le crime organisé se développe. Du fait d'une prise de conscience collective de cette vulnérabilité, les pays concernés ont souhaité travailler ensemble. Cela donne *in fine* un projet régional à la fois économique, social, culturel et sécuritaire.

Quels sont les principaux blocs régionaux qui participent à l'intégration régionale dans la Caraïbe ? Intégration et coopération sont deux niveaux distincts ; l'intégration étant une phase beaucoup plus avancée. La CARICOM est l'acteur majeur de cette intégration. Les OESC sont les petites îles de l'Est de la Caraïbes qui font partie de la CARICOM. Mais, en fonction de certains paramètres économiques, on les a isolés en un sous-groupe pour s'orienter vers une intégration à double détente. Le CARIFORUM n'est pas une plate-forme d'intégration en soi mais plutôt un mécanisme de discussion et de négociation, notamment avec l'Union européenne. L'Association des Etats de la Caraïbe, quant à elle, prend en compte le lien organique des Etats dans la Caraïbe. L'intégration concerne certains pays et en écarte d'autres, notamment pour des raisons juridiques : certaines entités n'ont pas encore le statut de pays ou d'Etat. Certains sont encore dans le giron des Etats-Unis, d'autres dans celui des Pays-Bas ou du Royaume-Uni.

Voilà pour le tableau général. Les OECS sont un bloc d'intégration formé des pays de l'Est de la Caraïbe. Ces pays sont membres à part entière de la CARICOM. C'est uniquement une relation régionale et intra-régionale qui se joue. Sur le plan diplomatique, une certaine mutualisation a lieu en termes de représentation des intérêts des pays d'OECS au niveau d'autres pays tiers. Mais, quand il s'agit de négociations commerciales régionales, l'OECS délègue, si je puis dire, ses droits à la CARICOM. Il faut distinguer ces deux niveaux – OECS et CARICOM – surtout pour les négociations de nature commerciale intra-régionale ou sous-régionale. Il y a un niveau d'intégration supérieur à la CARICOM, puisqu'ils ont une monnaie commune.

CARIFORUM comprend 17 pays mais deux nouveaux pays ne sont pas liés par les aspects historiques dont nous avons parlé. Tous ces pays, à l'exception d'Haïti, sont en principe anglophones et viennent d'abord du Commonwealth. Historiquement, la République Dominicaine ne partageait pas certains aspects avec les autres pays. Il en

allait de même pour Cuba. Il fallait trouver une plate-forme notamment dans le cadre de l'Union européenne pour négocier avec l'ensemble des partenaires. C'est ainsi que CARIFORUM a été créé. La République Dominicaine a signé l'accord, contrairement à Cuba. *Quid* de la Guadeloupe et de la Martinique ? Ces territoires ne participent à aucun processus entre pays, à aucun bloc régional. Ils n'ont pas d'identité, de statut juridique ni de mandat pour le faire. Pour l'instant, la seule plateforme à travers laquelle s'intègrent ces DFA, c'est le CARIFORUM, en tant que pays observateurs. Un autre levier utilisé par les DFA pour renforcer leur présence dans la région, est notamment la coopération maritime.

L'AFC ne fait que de la coopération et ce, autour de quatre piliers : commerce, tourisme, transport, environnement. Cette coopération implique la grande Caraïbe.

Où en est-on aujourd'hui dans le programme d'intégration ? Et vers où allons-nous ? Depuis quelques années, le grand projet d'intégration dans la Caraïbe est connu sous le nom de CSME, pour *CARICOM Single Market and Economy*. Cela s'inscrit dans la logique d'approfondissement de la coopération régionale. Nous avons déjà parlé des deux options, approfondir l'intégration régionale ou étendre géographiquement l'intégration. Le choix des pays de la CARICOM a été d'abord de privilégier l'approfondissement, notamment en 2001 à travers le traité révisé. L'objectif est de créer un espace de marché et une économie unique. Toute la subtilité est dans le mot « unique ». On ne parle pas de marché commun mais de marché économique unique, prévu pour 2015. Cependant, nous vivons dans une période de crise globale ; il faudra très probablement reculer l'échéance de 2015.

Le CSME repose sur plusieurs piliers dont la libre circulation des biens, des services et des personnes, y inclus le droit d'établissement en ce qui concerne les entreprises. N'importe quel ressortissant des pays membres de la CARICOM a la capacité de s'installer dans un autre pays et de bénéficier des mêmes traitements que les entreprises nationales. La libre circulation des capitaux concerne l'établissement de politiques commerciales et économiques communes. Jusqu'ici, nous sommes dans le volet marché unique ou commun. Il ne s'agit pas simplement de relever des barrières ou autre, ou d'essayer de voir comment une loi va s'appliquer au niveau de notre pays. Il s'agit d'harmoniser les politiques. Enfin, l'objectif est d'arriver à une monnaie commune. Sa mise en place s'effectuera par le truchement du marché unique.

Quels sont les acquis de ce processus ? La CARICOM en tant qu'interlocuteur régional est reconnue. L'agenda régional est défini et précis. La vision et la responsabilité sont partagées. J'ai souvent entendu dire, lors des conférences des chefs d'Etat de la Ca-

raïbe, ces derniers admettre qu'un seul choix s'offrait à eux : réussir ensemble ou périr ensemble. Il existe bel et bien un sentiment d'appartenance à une zone et à ce que j'appelle d'un bassin de savoir-faire, notamment en matière de négociation commerciale. D'autres acquis tangibles existent : la réduction des coûts de transaction, notamment en matière de négociations commerciales ; des avancées en matière de libre circulation ; l'harmonisation des politiques douanières et commerciales ; une forte capacité de mobilisation pour monter des projets structurants à travers l'intégration.

Quels sont les défis qui attendent la région ? La grande dépendance des économies de la Caraïbe et son interconnexion avec l'économie mondiale rend cette zone encore vulnérable à n'importe quelle fluctuation. Les non agrégés produisent 60 % du PIB de la région, qui viennent du tourisme. Quelle sera la capacité réelle de la CARICOM à mener à bien le projet de marché et d'économie unique ? Je pense que ce sont là les principaux défis sur lesquels doivent se concentrer la CARICOM aujourd'hui, dans l'optique du projet d'intégration régionale, pour décider aujourd'hui ce que sera dans dix ans l'avenir de la zone Caraïbe.

### ***Eric Dubesset***

#### **Maitre de conférences à l'Université Bordeaux IV**

Merci de m'avoir invité à cette réunion très importante sur les Caraïbes. Cette région est souvent oubliée dans les colloques ou, au mieux, traitée à la marge. L'originalité de cette journée est d'être entièrement consacrée à cet ensemble géopolitique pluriel qui s'organise autour de la Mer des Caraïbes et se situe à la confluence des Amériques du Nord, du Centre et du Sud.

Mieux appréhender la notion d'identité caribéenne suppose le renouvellement de nos approches scientifiques ; d'où l'intérêt de ce type de rencontre et de programme de recherches, encouragés par l'IdA. Car le processus d'intégration de la Caraïbe est indissociable de la complexe et énigmatique question de l'identité régionale à laquelle de nombreux penseurs, idéologues et chercheurs se sont employés depuis longtemps à élucider sous des angles divers. Comme cela a déjà été dit à plusieurs reprises, le premier écueil tient à la forte hétérogénéité, à la fois culturelle, linguistique, politique, socio-économique, de ce vaste espace protéiforme. Avec un total de 5 millions de kilomètres carrés occupés, en position centrale, par un complexe de mers et en périphérie, par près d'une quarantaine d'entités territoriales dont les gradients morpho-métriques, les disparités de développement économique et social, mais aussi les statuts

politico-administratifs, sont particulièrement marqués. Cet ensemble est profondément pluriel, mais aussi transnational. Situé à la fois à l'intérieur mais aussi à la charnière de l'Amérique du nord – on a parlé de Miami mais l'on pourrait aussi ajouter Montréal, Toronto, Vera Cruz – à la charnière de l'isthme centre-américain, de l'Amérique du Sud, et même de l'Europe à travers des villes comme Paris ou Londres, la grande Caraïbe est en perpétuelle recomposition.

Travaillée par un enchevêtrement de flux et d'influences multiples, la grande Caraïbe constitue une ère fondamentalement mouvante. C'est la raison pour laquelle son identité doit être nécessairement appréhendée, particulièrement dans le contexte actuel de mondialisation accélérée des échanges, par une approche que j'appellerai cinétique et systémique, qui pense cette identité en termes de mouvements et de mouvance, c'est-à-dire de structures relationnelles et de mobilités, donc d'interférences en tous genres ; et pas seulement à travers le prisme historique de la colonisation et de l'hégémonie, comme on continue souvent à le faire. Dépasant l'observation traditionnelle, morcellement irréductible de la zone en entités étatiques et statiques simplement juxtaposées ou isolées, pareille lecture, que je préconise, autoriserait une appréhension dynamique de l'évolution des connexions entre composants, ainsi que des emboîtements d'échelle qui vont du micro-local à un espace plus global.

Car bien qu'ils ne soient nullement exclusifs d'autres percolations, notamment sur le plan anthropologique ou culturel, ce sont en effet les mouvements, les interconnexions et l'extraordinaire entrelacs de flux légaux et illégaux, de déplacements pendulaires et de circulation des idées, des biens et des personnes qui, par leur intensité et leurs conjonctions, modèlent la région, la régénèrent et la recomposent sans cesse, lui donnent son unité. Par cette approche nouvelle, le singulier du toponyme « la Caraïbe », pourrait peut-être dès lors supplanter légitimement et utilement le pluriel « les Caraïbes » encore largement utilisé aujourd'hui en langue française.

Ce renouvellement des problématiques et des approches est un préalable utile mais reste évidemment insuffisant pour sortir complètement d'une mise historique sous relation et rentrer dans une mise en relation durable.

C'est ce qui m'amène à ma deuxième observation. Elle porte sur un obstacle politique majeur à la réalisation de cet objectif d'intégration. Comme cela a été rappelé, le volontarisme des acteurs caribéens se heurte à d'inévitables pesanteurs, mais aussi parfois au scepticisme qui compromettent la viabilité des stratégies fédératrices. La radicalité de certains clivages idéologiques constitue des handicaps récurrents. Les divergences dans la façon de concevoir l'intégration, le manque de vision stratégique globale, l'ab-

sence de leadership à l'intérieur de la zone et, plus encore, l'excès de nationalisme, nuisent profondément aux procédures d'intégration.

La plupart des Etats indépendants restent arc-boutés sur leur souveraineté et refusent d'en céder une portion, ce qui est pourtant indispensable au processus d'intégration. En raison de ce refus, en particulier dans les Etats hispanophones, l'évolution vers un horizon d'intégration politique régionale paraît donc fort incertaine. Néanmoins, il est juste de rappeler que si le bilan des dynamiques régionales menées par le haut peut paraître mitigé, il ne doit pas pour autant dissimuler ni masquer les nombreuses autres réussites. La qualité des échanges progresse indéniablement par le bas et ce dans plusieurs secteurs. Les circulations migratoires jouent un rôle majeur dans le processus d'intégration régionale. Elles rapprochent les populations au moins autant que les organisations politiques et économiques. A dire vrai, les signes les plus encourageants se situent sans doute du côté de la culture et des arts. On observe ainsi une concrétisation graduelle des échanges dans un domaine tel que la préservation et la mise en valeur du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel : les programmes scientifiques, tels que le FUNDGLODE par exemple, les projets muséographiques et touristiques, des organisations de festivals tels que CARIFTA, des rencontres artistiques, comme la Biennale de La Havane, ou des compétitions sportives.

On observe en effet de nombreuses réussites en matière de coopération transfrontalière en Amérique centrale, mais aussi en termes de gestion et de préservation de l'environnement, notamment marin. Le projet Trifinio entre le Honduras, le Salvador et le Guatemala et celui de la conservation de la Mer des caraïbes en sont un bon exemple. La coopération régionale semble ainsi être préférée à l'intégration. Elle est souvent conçue comme l'une des voies possibles pour répondre aux exigences de l'internationalisation des échanges car elle permet aux Etats et territoires engagés dans ce processus de conserver leur souveraineté. C'est ainsi que cette option a ouvert des espaces de coopération intra caraïbes, tel que l'AEC ou l'ALBA et, encore plus récemment, la CELAC. Pour relever collectivement les défis sanitaires, sociaux et économiques, ces dynamiques de coopération devront nécessairement se renouveler de manière endogène et intégrée. Les effets eustatiques du dérèglement climatique et le creusement des déséquilibres spatiaux et sociaux sont plus que jamais perceptibles. L'adoption commune de mesures politiques concrètes, notamment en matière de sécurité, de gouvernance, de développement durable, de production d'énergie renouvelable et d'insertion de tous les territoires insulaires et continentaux de la Caraïbe, marges incluses, dans les réseaux de production globalisés de services sous-tendus

par les technologies de l'information et de la communication, s'avère donc aujourd'hui une nécessité impérieuse.

Pour ce faire, les innombrables liens multidirectionnels qui structurent ces sociétés insulaires et continentales peuvent sans doute servir de soubassement, de fondements à l'institutionnalisation d'une véritable union politique régionale, qui les favorise aussi bien d'une cohérence interne que d'une voix d'expression propre au plan externe. Telle est une des clés de l'avenir de cette Caraïbe mouvante, sinon émouvante, et fondamentalement une et plurielle.

### ***Philippe Orliange***

#### **Directeur Amérique latine-Caraïbe de l'Agence Française de Développement**

Ce colloque est très intéressant pour un représentant de l'Agence Française de Développement (AFD) tel que moi. L'AFD intervient en effet historiquement dans cette région depuis 1946 et cette journée correspond à un processus de réflexion que l'AFD a lancé pour préparer une stratégie d'intervention dans les Etats étrangers de la Caraïbe qui sera la première de son histoire.

La Caraïbe est en effet pour l'AFD une zone dans laquelle trois mandats d'interventions coexistent. Un premier mandat concerne l'Outre-Mer républicain, les départements français de Guadeloupe, Martinique et Guyane, et deux mandats d'intervention dans les Etats étrangers : un mandat zone de solidarité prioritaire qui concerne quatre pays : Cuba, Haïti, la République Dominicaine et le Surinam ; et une originalité française qui est la coopération régionale. Elle concerne des Etats étrangers plus ou moins proches des départements d'Outre-Mer dans lesquels l'Agence doit en principe intervenir pour faciliter des projets qui contribuent à l'intégration des départements d'Outre-Mer dans leur environnement régional. Le défi de l'Agence, plus spécialement du département dont j'ai la charge, est de faire vivre ces deux zones de coopération. Un défi supplémentaire est de prendre en compte l'ensemble de la zone Caraïbe, notamment des pays qui sont côtiers de la mer des Caraïbes. Ces trois mandats d'intervention se déclinent en fonction d'un certain nombre de contraintes. L'AFD est théoriquement autorisée à intervenir dans tous les pays de la Caraïbe.

Quand on regarde plus en détail on s'aperçoit que cette zone apparemment unique d'intervention est en réalité émiettée.

D'abord, parce que certaines zones sont « comptablement » trop riches pour être éligibles à l'aide au développement : les Bahamas, Trinité et Tobago, la Barbade. Statisti-



quement parlant, ces pays ont dépassé la limite de 17 000 ou 19 000 dollars par habitant. Ils sont sortis de la liste de l'OCDE éligible au CAD. Ensuite, une agence comme l'AFD ne peut pas intervenir dans des pays, notamment les plus pauvres, qui ont bénéficié de mesures de désendettement ou qui ont des niveaux d'endettement très élevés. C'est le cas de plusieurs Etats de la Caraïbe orientale, c'est aussi le cas de pays des grandes Antilles, pour des raisons différentes. C'est le cas de la Jamaïque ou encore de Cuba en raison du non règlement d'un passif de la dette bilatérale. Enfin, une troisième catégorie de restrictions concerne les pays qui sont considérés comme des juridictions non coopératives – c'est-à-dire des pays dont le dispositif normatif, réglementaire, est considéré comme insuffisant du point de vue de la lutte contre le blanchiment.

Lorsque l'on connaît ses contraintes, on comprend mieux que, si l'on met de côté les chiffres concernant Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie et la Grenade, qui correspondent à des prêts anciens déboursés en phase de remboursement, l'AFD n'a de portefeuille d'activités actif que sur la République Dominicaine, qui est de très loin le plus gros pays d'engagement, sur Haïti, où l'effort a été considérablement augmenté après le séisme, sur l'île de la Dominique, sur le Surinam, et sur la Jamaïque.

Si l'on regarde l'activité de financement de projets et de politique de développement, le spectre est beaucoup moins large que ne l'est le mandat tel qu'il a été établi par les différents textes. C'est peut-être un peu plus compliqué pour l'AFD que ça ne l'est pour d'autres acteurs : un certain nombre de bailleurs multilatéraux comme la BID ou la Banque mondiale continuent d'intervenir dans un pays comme la Jamaïque. C'est en tous cas une contrainte pour nous.

A ces interventions de caractère bilatéral s'ajoutent quelques opérations multilatérales, comme le soutien au CCRIF, le fond pour les catastrophes naturelles ou d'autres programmes dans le domaine de la biodiversité.

Face à ce patchwork de pays, l'AFD a recherché au cours des années récentes la possibilité d'intervenir davantage au niveau régional. Elle l'a fait avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies, à qui elle a commandé deux études qui feront l'objet d'une restitution prochaine en janvier 2013 sur les trajectoires de développement dans les Caraïbes. Il nous semblait important de bénéficier d'un éclairage analytique plus robuste que celui dont nous disposions pour préparer cette stratégie régionale.

Nous avons également établi une relation avec l'AEC qui, du fait de sa couverture géographique, incluant non seulement les Etats insulaires mais également les Etats riverains de la Caraïbe, nous a semblé être un bon partenaire potentiel pour des études

thématiques sur des sujets comme l'efficacité énergétique, le tourisme vert ou le parasismique. Nous pensons aussi que l'OADAC peut faire progresser la question de l'intégration juridique dans cette région.

Les perspectives qui sont les nôtres aujourd'hui sont l'écriture de notre stratégie régionale pour les Caraïbes, document qui devrait être finalisé en 2013. Il devrait mettre l'accent sur les vulnérabilités des pays concernés, au sens large. C'est un sujet qui sera nécessairement structurant dans cette stratégie. L'autre point structurant sera les niveaux de réponses. Il y a un certain nombre de sujets qui peuvent être valablement traités au niveau régional – c'est sans doute le cas des problématiques de protection de l'environnement – il y en a d'autres qui sont plus valablement traitées au niveau sous-régional, voire au niveau d'un territoire.

La refonte de cette stratégie ira de paire avec le développement de partenariats avec des institutions régionales. On évoquait le panorama institutionnel de l'intégration, je voudrais y ajouter la mention d'acteurs qui sont importants dans cette zone : la Banque de développement des Caraïbes mais aussi, ce qui est nouveau, la *Corporación Andina de Fomento*, qui intervient maintenant à Trinité et Tobago en plus de la Jamaïque et de la République Dominicaine. Ce sont des institutions avec lesquelles l'AFD a engagé des discussions pour développer des instruments lui permettant de bâtir une réponse régionale à un certain nombre de défis de développement, tout en poursuivant le financement de nouveaux projets. Il ne faut pas sous-estimer, dans nos analyses, la valeur d'exemplarité d'initiatives menées en République Dominicaine ou en Haïti, à la fois au titre de la mise en œuvre de la réponse post-séisme mais aussi de la préparation de l'avenir.

Je signale aussi ce nouvel instrument que l'Union européenne met en place cette année, la Facilité d'investissement pour les Caraïbes, la CIF, créée sur le modèle d'autres facilités d'investissements mises en place dans d'autres régions. Elle permettra de combiner les prêts d'institutions bilatérales ou régionales de développement, l'AFD, l'Agence espagnole, la Banque interaméricaine de développement, etc. avec des subventions de la Communauté européenne. Le but est d'optimiser l'effet de levier pour développer l'investissement dans les secteurs les plus urgents ou les plus nécessaires au renouvellement des moteurs de la croissance. Nous pensons que ces types d'instruments permettront à la Caraïbe d'avoir un ensemble de dispositifs qui lui seront plus adaptés. C'est un sujet que nous abordons avec modestie car, autant nous avons un historique bilatéral dans certains pays, autant le fait de dessiner une perspective régionale cohérente et acceptée est un autre défi que nous allons relever l'année prochaine.

---

## Débat

---

### **Viktor Sukup**

Je voudrais seulement ajouter un bref commentaire sur ce qui, me semble-t-il, a manqué dans les communications : la mention de la migration comme un sujet très important dans la région. Un intervenant a mentionné le *brain drain*. Bien sûr, c'est un sujet essentiel mais ce n'est pas le seul. La région des Caraïbes est la plus émigrante du monde, si l'on excepte des pays comme le Cap vert ou la Moldavie où il y a des pourcentages encore plus importants de population qui émigre. Dans des pays comme la Jamaïque, l'envoi de devises par les émigrés à leurs familles peuvent représenter jusqu'à 20 % du PIB.

### **Eric Dubesset**

C'est précisément sur la base de cette mobilité, de cette circulation pendulaire que j'ai invité à proposer une nouvelle lecture de la Caraïbe, qui soit une lecture qui soit à la fois systémique, globale et qui tienne compte de ces mouvements.

### **Jorge Valdez**

Les présentations ont été très complémentaires. Toutes ont insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes d'intégration. On peut le faire de deux façons. Premièrement, à travers des mécanismes institutionnels d'intégration qui existent déjà dans la région et qui sont toujours en vigueur ; deuxièmement, à partir de certains mécanismes tels que les institutions financières, pour faire face aux enjeux de la région. C'est un thème sur lequel des entités comme la CAF, par exemple, sont très engagées. Ce point est intéressant : au-delà des mécanismes traditionnels et institutionnels, qui vont toujours du haut vers le bas, il existe des façons de créer des dynamiques qui contribuent au long terme, aux processus d'intégration. En ce sens, j'aimerais vous entendre sur ce que vous avez à l'esprit pour aller dans cette direction.

### **Un doctorant**

Monsieur Bulmer-Thomas a présenté de façon très didactique la CARICOM sous l'angle économique. Cependant, Haïti a été exclu de cette approche, selon l'intervenant, car ce pays aurait une présence plutôt politique que réelle au niveau de la CARI-

COM. J'aimerais savoir en quel sens. En outre, je voudrais savoir comment Haïti peut passer d'une présence politique à une présence politique *et* effective au niveau de la CARICOM.

### **Victor Bulmer-Thomas**

Dans mon livre consacré à ces questions, j'ai divisé les deux siècles en trois périodes. La dernière commence en 1960. Je dois encore créer une banque de données pour les dernières 50 années. Haïti a rejoint le CARICOM en 2002 seulement. Pour moi, il était nécessaire d'exclure Haïti du CARICOM de la banque de données. Haïti, de plus, ne participe pas au marché unique caribéen, comme les Bahamas. Pour cette raison, je préfère traiter Haïti en dehors du CARICOM. Evidemment, il est très important qu'Haïti rejoigne CARICOM.

### **De la salle**

J'ai constaté que nous avons entendu des points de vue très différents s'agissant de l'intégration. Certains étaient optimistes, d'autres négatifs, notamment ceux de Christian Ghymers. Je trouve malheureux que l'on n'ait pas montré l'influence des BRICS sur la coopération entre l'UE et l'intégration caribéenne. D'autre part, on a mis en avant les problèmes d'ordre linguistiques : Eric Dubesset a souligné que l'on parle surtout *des* Caraïbes et peu de *la* Caraïbe. Il faudrait se référer à l'histoire : quel a été le point de vue de la France sur la Caraïbe au cours du temps ? Comment la population caribéenne se voit-elle ? S'agit-il de visions convergentes ? Je rappelle que c'est la solidarité des peuples de la zone qui a permis la libération, via les guerres d'indépendance.

En outre, vous avez souligné le manque d'intégration de la zone. S'agissant de la gestion des risques majeurs, qu'il s'agisse des DFA qui font partie de la zone nord ou des pays de la zone sud, nous partageons des points de vue et des pratiques. C'est une intégration qui a des chances d'arriver plus vite que l'harmonisation fiscale.

### **Une chercheuse du CNRS**

J'ai été très intéressée de vous entendre sur cette commune vision de l'homogénéité et de l'hétérogénéité de cette région. Vous avez parlé, Monsieur Ghymers, du plan de Caracas. Vous avez été très pessimiste dans l'ensemble, à l'exception de la CELAC. Quels sont les plans de la CELAC pour la Caraïbe ?

Monsieur Dubesset, vous avez parlé de régions « mouvantes et émouvantes ». Voyez-

vous à l'heure actuelle, dans la configuration sud américaine, venir un rapprochement dans la Caraïbe ?

### **Eric Dubesset**

S'agissant de la question de *la* Caraïbe ou *des* Caraïbes, je ne veux pas suivre une approche linguistique. Aujourd'hui, on a beaucoup entendu parler de la Caraïbe. Peut-être faudrait-il un jour choisir entre le singulier ou le pluriel. Je penche plutôt pour l'usage du singulier, qui marque une approche holistique et globale, qui s'intéresse avant tout aux connexions et aux interférences plutôt qu'aux divisions.

### **Une chercheuse du CNRS**

Au sein d'une démocratie, il faut qu'il y ait des discussions. Globalement, au sein de l'OEA ou de l'AEC, les pays de la Caraïbe finissent par s'entendre. Le seul problème s'est posé lorsque les pays de l'AEC se sont opposés au passage de déchets nucléaires transportés sur des bateaux venant d'Angleterre. Le seul pays qui y était défavorable, c'était la France, par le biais de ses DFA. Pour le reste, je suis convaincue que les pays de l'AEC savent s'unir sur certains sujets. Il faut aussi rappeler que des groupes comme l'OSCS se sont beaucoup inspirés de la communauté européenne. Il s'avère que les deux groupes n'ont pas la même histoire. Il y a eu deux grandes guerres en Europe. On n'a pas connu ces guerres dans la Caraïbe...

### **Christian Ghymers**

Je suis un technicien. Je n'ai jamais appréhendé les faits d'un point de vue pessimiste ou optimiste. Je pense qu'il existe des moyens de s'en sortir. Mais je suis obligé de parler franchement des problèmes qui persistent. J'ai parfois l'impression d'être sur le pont d'un Titanic, entouré de gens qui dansent au son des violons alors que l'iceberg approche. Des solutions existent, elles sont à portée de mains. Le grand drame, paradoxalement, est que ces solutions ne coûtent rien...

Les faits démontrent qu'il n'existe pas d'intégration dans la Caraïbe, à l'exception de la partie Est, avec sa monnaie commune. La Caraïbe représente 7 % des échanges entre Etats caribéens. Si l'on retire Trinité et Tobago, ce pourcentage est presque nul. Avec l'Amérique latine, on est à 6 % seulement. Il s'agit de dresser un constat à la lumière de ces données : il n'y a pas d'intégration. Certes, des actions sont menées et des gens travaillent à cette intégration, mais cela ne suffit pas. Je termine en disant

que, l'intégration, pour moi, c'est considérer qu'une frontière est toujours une défaite de l'humanisme.

### **Philippe Orliange**

Dans cette région comme dans d'autres, il faut trouver des relais régionaux au-delà des constructions institutionnelles. Ces relais peuvent être des entreprises publiques ou privées – il y a des exemples intéressants dans le domaine des télécommunications – porteuses de projet à caractère régional. Cela n'est pas facile. Il faut aussi des relais en termes de financement. Une institution comme la Banque de développement des Caraïbes et une institution comme la CAF sont des relais importants. Le canal du financement du développement est aussi une incitation à intégrer et à regarder les choses régionalement.

J'en profite pour signaler à quel point il est nécessaire d'agir dans Trinité et Tobago, qui est le deuxième pays au monde en ce qui concerne l'émission de gaz à effet de serre par habitant. Si l'on est sérieux sur le sujet de l'environnement dans les Caraïbes, cela fait partie des questions qu'il faut traiter à plusieurs.

S'agissant des BRICS, il faut rappeler la présence du Brésil à travers des stratégies de coopération économique en Haïti, à Cuba, au Surinam. Pour ce qui est de la Chine, c'est plutôt une stratégie de « prospection minière ». Je ne suis pas sûr que les autres BRICS soient particulièrement visibles dans cette région. C'est aussi aux pays de la région de voir ce qui sert au mieux leurs intérêts.

### **Christian Ghymers**

Oui, je suis optimiste concernant la CELAC : pour la première fois en 200 ans, l'Amérique latine et les Caraïbes disposent d'un instrument grâce auquel ils vont pouvoir démontrer si, quand ils parlent d'intégration, ils sont sérieux ou pas. S'ils échouent, il n'y aura plus d'excuses ! Si la CELAC échoue, ce sera bien la preuve qu'ils ne veulent pas d'intégration.

---

## Conclusions

---

**Jorge Valdez**

**Directeur exécutif de la Fondation EU-LAC**

Je remercie très chaleureusement les organisateurs de ce passionnant colloque, dont il ressort de façon évidente que ces 38 territoires qui constituent les Caraïbes sont à la fois divers et complexes. Ils assument tous une partie de l'identité de cette région. Cela nous met face à de nombreux défis très différents, comme par exemple la politique fiscale ou la faible productivité économique, qui sont d'ailleurs des caractéristiques propres à beaucoup d'autres pays d'Amérique latine. C'est une donnée à prendre en compte et qui est liée à l'enseignement, aux ressources humaines, à la recherche et au développement, à l'innovation.

D'autres défis sont liés aux problématiques d'interconnexion et aux voies de communication. J'ai une expérience professionnelle de 20 ans dans cette région ; il m'a fallu visiter 20 Etats des Caraïbes anglophones et à chaque fois, pour aller de l'un à l'autre, il me fallait passer par Miami ! Ceci est un réel obstacle qu'il faut lever ; sans cela, nous ne pourrions travailler sur les échanges commerciaux.

Certains défis sont liés à la fragilité institutionnelle, environnementale et économique face aux chocs naturels auxquels nous devons faire face, en prenant en compte les catastrophes naturelles, le changement climatique et la gestion des ressources. Un ouragan, à Grenade, a eu des effets sur le PIB de ce territoire pendant trois ans ! Il existe aussi des problèmes de santé publique, avec un taux de malades du VIH extrêmement élevé, et des problématiques de sécurité civile, avec la présence de réseaux de trafics de stupéfiants.

Ce sont là quelques-uns des défis que j'ai relevé en vous écoutant. Sur cette base, j'aimerais vous présenter quelques idées que nous défendons au sein de la Fondation EU-LAC en ce qui concerne cette complexité particulière des Caraïbes. Notre travail doit associer toute la communauté des pays de l'Amérique latine et de la Caraïbes. Il est cependant nécessaire d'avoir un agenda complémentaire qui puisse aborder spécifiquement les Caraïbes, pour permettre à ces pays de participer pleinement aux autres projets.

Quels sont les sujets qui nous semblent intéressants ? Prioritairement, tous ceux qui

sont liés à la soutenabilité macroéconomique. Il s'agit d'un problème fondamental car la durabilité de toutes les Caraïbes peuvent être en jeu dans ce domaine. Si certains pays comme la République Dominicaine ou Cuba ont des rendements de croissance assez intéressants, les autres ont dans l'ensemble des rendements économiques négatifs.

Aussi, la Fondation EU-LAC ne prétend pas porter une solution unique. Nous souhaitons cependant offrir un cadre de réflexions et des échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre les acteurs qui font partie des Caraïbes. Il faut mettre en évidence les pratiques qui permettent d'améliorer la productivité et de renforcer la diversification. Nous avons par exemple mis en place un programme pour les PME de l'innovation vers cette amélioration de la productivité. On calcule que la productivité des petites et moyennes entreprises d'Amérique latine représente simplement 2 % de celui des grandes entreprises, alors qu'en France nous arrivons à 75 %. Cette statistique est certes distordue par la présence d'unités agricoles familiales mais cela reste un élément à prendre en compte au moment de travailler sur l'internationalisation des petites et moyennes entreprises. Dans le cas caribéen, nous ne sommes pas face à l'exception. Il nous faut chercher des secteurs dans lesquels nous avons déjà une infrastructure pour voir ce que pourra porter l'innovation. Par exemple, le secteur touristique fait partie de ce domaine.

Le sujet du changement climatique est aussi très important pour les Caraïbes. Le Président Fernández a été extrêmement clair à ce sujet. Il a fait référence à la manière de nuancer les effets du changement climatique. Il nous faut une certaine capacité d'adaptation pour arriver à ce qu'il réclamait. Il s'agit ici aussi d'identifier les cultures qui pourront s'adapter à ces modifications climatiques. Nous sommes là face à des effets irréversibles. Il faut s'y adapter.

Autre élément lié au changement climatique, mais qui le dépasse : il nous faut diversifier le réseau énergétique des Caraïbes. Nous n'avons pas ici un schéma durable à long terme. Il faut changer notre matrice énergétique.

En conclusion, il faudra continuer à analyser les mécanismes institutionnels d'intégration et réfléchir à la manière de générer des politiques et des courants de convergence. Nous pouvons produire par le biais des politiques de développement d'infrastructures et les politiques d'échanges d'expérience de l'administration de gestion de politique. Lorsque l'on parle de domaines aussi institutionnalisés, la création de mécanismes et de procédures permet généralement de fonder une base solide sur laquelle peut ensuite prospérer l'échange.



## **Hélène Harter**

### **Secrétaire générale de l'Institut des Amériques**

La caractéristique novatrice de cette journée a été de s'intéresser à cet « angle mort » qu'est la Caraïbe lorsque l'on pense aux relations entre Amérique latine et Europe. Cette journée nous a rappelé la centralité de cet objet, sa richesse, sa complexité qui nous conduit à penser à la fois l'hétérogénéité de cette région mais aussi son unité. Les intervenants ont mis en évidence le fait que la Caraïbe est une région « une et plurielle ». Cela conduit à un autre questionnement relatif à la spécificité de la Caraïbe dans notre monde mondialisé. Pourquoi penser la Caraïbe ? Pourquoi lui donner de l'importance ? Comment penser ce double phénomène convergent, que sont mondialisation et régionalisation ? Il était intéressant d'entendre les intervenants s'emparer de cette thématique et l'enrichir.

L'existence de défis communs a été rappelée : la question du milieu, en particulier le coût de l'insularité ; les économies de service extrêmement dépendantes de l'économie mondiale ; l'endettement ; les ressources et le développement durable, etc. Sur ce plan aussi, la Caraïbe apparaît comme un espace de vulnérabilités et un espace de potentialités. Parmi ces dernières, les hommes, de manière incontournable : Eric Dubesset nous a parlé des circulations migratoires et l'on a eu l'occasion d'évoquer la question de l'innovation, de la jeunesse, de l'investissement dans l'éducation, etc. Autant de facteurs qui contribuent à penser de manière peut-être un peu plus optimiste la Caraïbe.

Les divers intervenants ont été globalement d'accord sur le fait que des réponses existent. J'ai entendu régulièrement quelques expressions revenir : « réformer, investir dans l'économie et l'innovation, l'éducation ». L'éducation est au cœur de nos réflexions, aussi bien de celles de l'Institut des Amériques que celles de la Fondation EU-LAC. C'est un des grands enjeux des années à venir. On a entendu cette idée qu'il fallait penser en commun tout en gardant son identité. C'est une question qui nous parle, à nous aussi, européens : on la retrouve dans nos questionnements. Cela n'a rien de spécifiquement propre à l'ère caribéenne. On sent bien qu'il y a là un problème fort de structuration de l'ensemble des espaces régionaux.

Cela débouche sur deux grands thèmes : la coopération – la plupart des intervenants ayant souligné que la coopération entre pays fonctionne plutôt bien – et l'intégration qui, elle, est plus compliquée à mettre en œuvre. C'est une problématique que l'on retrouve au niveau européen : faut-il élargir ou approfondir ou les deux ensembles ?

La question du dialogue institutionnel entre deux espaces intégrés s'est aussi posée. Nous avons eu droit à des développements très intéressants sur la France, cette dernière faisant partie des régions ultrapériphériques européennes. Les Départements Français des Amériques font de la France un partenaire particulièrement actif dans le dialogue bi-régional. En Europe, il y a des pays plus intéressés que d'autres par cette coopération, la France en fait partie.

Les intervenants ont aussi souligné la nécessité de ne pas oublier les autres échelles ni les autres acteurs. Les Etats-Unis ont été assez peu présents dans nos réflexions. Nous avons vu émerger les BRICS, avec plus ou moins d'impact selon les régions. Finalement, c'est toujours ce jeu d'échelles, cher aux géographes : il ne faut pas oublier que le monde existe au-delà de la Caraïbes. Les interactions sont extrêmement fortes pour cet espace comme il l'est pour l'Europe.

Au gré des interventions, de très nombreux acteurs, notamment économiques, ont été mentionnés. Mais, ce qui a peut-être un peu manqué à nos débats, c'est une réflexion sur le monde de l'entreprise et notamment des PME. On sait que la Fondation EU-LAC a beaucoup d'intérêt pour la question des PME et des relations entre l'Europe, l'Amérique latine et la Caraïbe. Je crois que c'est un terme qui sera fécond dans les semaines et les mois à venir pour enrichir notre réflexion sur cette collaboration et cette discussion entre nos deux continents, politiques, les acteurs sociaux et le monde académique.

Le croisement des approches est intéressant, comme en ont témoigné aujourd'hui les communications comme les interventions du public. L'objet Caraïbe ne prend sens que si les divers acteurs communiquent, partagent des expériences, interviennent ensemble, etc. Je crois que c'est l'esprit de ce partenariat entre l'Institut des Amériques, la Fondation EU-LAC et ses autres partenaires. Nous ne sommes pas que des « académiques » qui étudient la Caraïbe : nous voulons aussi contribuer à des actions concrètes et nourrir l'action des décideurs politiques.

L'intégration, tout le monde l'a dit, est un processus, une construction. Les échanges commerciaux gagneraient à être développés, l'intégration politique n'est pas toujours extrêmement poussée, les circulations universitaires sont souvent compliquées par des barrières de langue ou des barrières culturelles. On a parlé à juste titre de « Caraïbe laboratoire ». Nous avons conçu cette journée non pas comme un aboutissement mais très clairement comme un jalon d'une œuvre plus globale. Je vous en donne, pour terminer, deux exemples, qui vont contribuer à structurer notre année 2013.

Le premier jalon est une manifestation qui aura lieu en mai 2013, organisée par l'IRE-LAC, avec laquelle la Fondation EU-LAC et l'Institut des Amériques sont partenaires.

Cette manifestation poursuivra la réflexion sur la Caraïbe. Le deuxième grand événement qui a été évoqué tout au long de la journée, est le Sommet académique Europe – Amérique latine et Caraïbe, qui se tiendra à Santiago les 22 et 23 janvier 2013 en parallèle au Sommet des chefs d'Etat UE-CELAC. Ce sommet est une première : l'idée est de créer un espace commun académique. La Caraïbe a toute sa place dans ces contributions. Il faut que des synergies internes se créent au sein de la Caraïbe, se créent entre la Caraïbe et l'Amérique latine et se renforcent entre la Caraïbe et l'Europe. Merci à toutes et à tous.

Les processus d'intégration  
régionale dans la Caraïbe  
et les relations avec l'Europe

Lundi 22 octobre 2012

**Maison de l'Amérique Latine, Paris**  
**Auditorium**